

**NERC/06/REP**  
**Mars 2006**

**RAPPORT DE LA**  
**VINGT-HUITIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO**  
**POUR LE PROCHE-ORIENT**

**Sanaa (République du Yémen), 12 - 16 mars 2006**

**Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture**  
**Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient**

**Le Caire 2006**

.Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, mise en mémoire dans un système de recherche documentaire, ni transmise sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit: électronique, mécanique, par photocopie ou autre, sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur. Toute demande d'autorisation devra être adressée au Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient, B.P. 2223, Le Caire (Égypte) et comporter des indications précises relatives à l'objet et à l'étendue de la reproduction.

© FAO/RNE 2006

### ***Date et lieu des Conférences régionales de la FAO au Proche-Orient***

Première	- Le Caire (Égypte), 2-14 février 1948
Deuxième	- Bloudane (Syrie), 28 août - 6 septembre 1951
Troisième	- Le Caire (Égypte), 1er-9 septembre 1953
Quatrième	- Damas (Syrie)*, 10-20 décembre 1958
Cinquième	- Téhéran (Iran), 21 septembre - 1er octobre 1960
Sixième	- Tel Amara (Liban), 30 juillet - 8 août 1962
Septième	- Le Caire (Égypte)**, 19-31 octobre 1964
Huitième	- Khartoum (Soudan), 24 janvier - 2 février 1967
Neuvième	- Bagdad (Iraq), 21 septembre - 1er octobre 1968
Dixième	- Islamabad (Pakistan), 12 - 22 septembre 1970
Onzième	- Koweït (Koweït), 9-19 septembre 1972
Douzième	- Amman (Jordanie), 31 août - 9 septembre 1974
Treizième	- Tunis (Tunisie), 4-11 octobre 1976
Quatorzième	- Damas (Syrie), 9-16 septembre 1978
Quinzième	- Rome (Italie), 21-25 avril 1981
Seizième	- Nicosie (Chypre), 25-29 octobre 1982
Dix-septième	- Aden (Rép. dém. pop. du Yémen), 11-15 mars 1984
Dix-huitième	- Istanbul (Turquie), 17-21 mars 1986
Dix-neuvième	- Mascate (Oman), 13-17 mars 1988
Vingtième	- Tunis (Tunisie), 12-16 mars 1990
Vingt et unième	- Téhéran (République islamique d'Iran), 17-21 mai 1992
Vingt-deuxième	- Amman (Jordanie), 3-6 juillet 1994
Vingt-troisième	- Rabat (Royaume du Maroc), 26-29 mars 1996
Vingt-quatrième	- Damas (République arabe syrienne), 21-25 mars 1998
Vingt-cinquième	- Beyrouth (Liban), 20-24 mars 2000
Vingt-sixième	- Téhéran (République islamique d'Iran), 9-13 mars 2002
Vingt-septième	- Doha (État du Qatar), 13-17 mars 2004
Vingt-huitième	- Sanaa (République du Yémen) 12-16 mars 2006

\* Connue sous le nom de République arabe unie du 01/03/1958 au 28/09/1961.

\*\* Connue sous le nom de République arabe unie jusqu'au 02/09/1971.

## Table des matières

	<u>Pages</u>
<b>RÉSUMÉ DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS</b>	i-ix
<b>I. INTRODUCTION</b>	<b><u>Paragrap</u></b>
- Organisation de la Conférence	1
- Cérémonie d'ouverture	2-8
- Élection du Président et des Vice-Présidents et nomination du Rapporteur	9-10
- Adoption de l'ordre du jour	11
<b>II. ALLOCUTIONS</b>	
- Allocution du Directeur général	12
- Questions découlant de la trente-troisième Conférence de la FAO	13-24
- Rapport sur les activités de la FAO dans la région, et en particulier sur la réalisation de l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation (SMA) et des Objectifs du Millénaire pour le développement	25-28
<b>III. QUESTIONS À DÉBATTRE</b>	
- Rapport de la Réunion des hauts fonctionnaires	29
- Examen d'une question pressante préalablement sélectionnée concernant la région: « <i>Incidences de l'évolution récente du contexte mondial et régional du commerce international sur la sécurité alimentaire et le développement agricole au Proche-Orient</i> » et débat à ce sujet	30-36
- Débat général et recommandations	37-41
<b>IV. AUTRES QUESTIONS</b>	
- Liste des sujets qui pourraient être examinés lors de la vingt-neuvième Conférence régionale	42

## **V. CONCLUSION**

## **Paragraphes**

- |  |       |
|--|-------|
| - Date et lieu de la Vingt-huitième Conférence Régionale pour le Proche-Orient | 43    |
| - Adoption du rapport de la Conférence   | 44    |
| - Clôture de la Conférence   | 45-49 |

## **ANNEXES**

**A - Ordre du jour révisé**

**B - Liste des participants**

**C - Liste des documents**

**D - Allocution du Directeur général**

**E – Rapport de la Réunion des hauts fonctionnaires**

## **RÉSUMÉ DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS**

La Vingt-huitième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient a fait les recommandations ci-après:

### **1. Débat général**

#### ***1.1 À l'attention des États Membres***

- Compte tenu de la richesse des ressources génétiques végétales et animales de la région, la Conférence **a invité** les pays membres à renforcer leurs systèmes de documentation nationale et d'homologation et à encourager les échanges d'informations et de compétences techniques entre les banques de gènes existant dans certains pays de la région.

#### ***1.2 À l'attention de la FAO***

- La Conférence a exprimé son inquiétude vis à vis des graves retombées subies par l'agriculture palestinienne et **a demandé** à la FAO d'envisager d'opérer un changement de cap, afin de passer de la réalisation de projets d'urgence à l'exécution de projets à plus long terme pour le relèvement du secteur.
- La Conférence a pris note de la grave sécheresse touchant actuellement certaines parties de la Somalie et menaçant la sécurité alimentaire et les moyens d'existence d'une part importante de la population. La Conférence a demandé à la FAO de prendre des mesures immédiates pour fournir une aide d'urgence aux populations touchées.

### **2. Rapport de la Réunion des hauts fonctionnaires**

La Conférence a adopté le rapport de la Réunion des hauts fonctionnaires en formulant les recommandations suivantes:

#### **2.1. Renforcement de la coopération régionale pour la lutte contre les maladies animales transfrontières et en particulier contre la grippe aviaire**

##### ***2.1.1 À l'attention des États Membres***

La Réunion **a invité** les États Membres à:

- poursuivre la coopération avec l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) pour garantir que les laboratoires vétérinaires récemment établis ou améliorés dans certains pays de la région soient homologués comme laboratoires de référence régionaux et que tous les pays de la région bénéficient des services de ces laboratoires de référence;

- formuler et adopter des plans nationaux détaillés d'intervention d'urgence pour faire face à l'éventuelle apparition de la grippe aviaire dans les pays non infectés; et pour garantir la bonne mise en œuvre des plans de lutte et d'éradication dans les pays infectés; et
- coopérer avec la FAO, l'OIE et d'autres organismes internationaux et régionaux concernés, ainsi qu'avec d'autres pays de la région, pour rassembler et mettre en commun des informations et des données d'expérience sur la grippe aviaire en vue de la prévention et de la maîtrise de la maladie.

### **2.1.2 À l'attention de la FAO**

La Réunion **a demandé** à la FAO:

- d'assurer une collaboration étroite avec l'OIE et avec les autres organisations régionales compétentes, telles que l'OADA, l'ACSAD, l'ICARDA, etc., pour la mise en oeuvre des activités régionales du Cadre mondial pour la maîtrise progressive des maladies animales transfrontières (GF-TAD);
- de garantir que les activités du GF-TAD dans la région soutiennent de manière adéquate le renforcement des capacités du personnel technique et l'amélioration des laboratoires et des équipements;
- de fournir, à la demande et dans la limite des ressources disponibles, un soutien et des avis techniques pour accroître les capacités des laboratoires vétérinaires dans la région;
- de coordonner l'effort de mobilisation de fonds des États Membres, et éventuellement auprès de bailleurs de fonds régionaux et internationaux, pour garantir les financements nécessaires au lancement de la Phase II du Réseau régional de surveillance et de contrôle des maladies animales (RADISCON);
- de continuer à fournir un appui, dans les limites des ressources disponibles, aux pays qui ont besoin de remettre en état leurs secteurs agricoles et services vétérinaires, suite aux guerres et aux catastrophes naturelles, comme l'Afghanistan, l'Iraq, la Palestine, la Somalie et le Soudan, y compris par la formation en santé animale et le suivi des médicaments vétérinaires et des vaccins;
- de coordonner et gérer, en collaboration avec l'OIE et d'autres organismes internationaux et régionaux concernés, les efforts d'assistance aux pays de la région pour la maîtrise et l'éradication de la grippe aviaire dans le secteur de l'élevage de la volaille et aider les pays non infectés à se préparer à détecter rapidement l'apparition de la maladie et à y réagir; et
- d'organiser une réunion de coordination sur la grippe aviaire pour tous les pays de la région, en collaboration avec l'OIE, l'OMS et les autres organisations compétentes, afin d'échanger des informations et de coordonner étroitement les efforts d'alerte rapide, de détection et de lutte contre la maladie. Les participants ont apprécié l'aimable invitation de la Jordanie d'accueillir cette réunion de coordination à Amman (Jordanie).

### **2.2. Adoption de stratégies d'atténuation des effets de la sécheresse dans la région du Proche-Orient**

### **2.2.1 À l'attention des États Membres**

La Réunion **a invité** les États Membres à:

- adopter une réglementation et des politiques visant à créer des systèmes nationaux favorisant la mise en place de stratégies de préparation à la sécheresse et d'atténuation de ses effets;
- faire en sorte que les stratégies de préparation à la sécheresse et d'atténuation de ses effets soient conformes à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification;
- établir les systèmes institutionnels requis pour la planification, la mise en œuvre, la coordination et le suivi des programmes nationaux d'atténuation des effets de la sécheresse;
- envisager l'établissement, selon les ressources disponibles, d'un système de surveillance et d'alerte rapide permettant d'appliquer une politique d'alerte et de prévention au niveau national;
- nouer des liens appropriés avec des organisations régionales et internationales pour le suivi des activités d'atténuation des effets de la sécheresse aux niveaux national, régional et mondial;
- accorder l'attention qu'elle mérite à la dimension socioéconomique de la sécheresse, dans le cadre de plans d'ensemble intégrés de prévention et d'atténuation des effets de la sécheresse, et aborder les questions de relèvement et de développement, y compris pour les ressources en eau, les terrains de parcours, l'élevage, la sylviculture et la production végétale;
- centrer l'approche sur la gestion de la demande en eau et fonder les mesures d'atténuation des effets de la sécheresse sur l'efficacité de l'utilisation de l'eau;
- accroître les investissements dans la recherche agricole pour rendre l'utilisation d'eau plus efficace et augmenter les récoltes dans des conditions de pénurie d'eau; développer des variétés résistant à la sécheresse et à la salinité et envisager la possibilité d'appliquer des méthodes d'ensemencement des nuages; et
- apporter un soutien au Réseau régional de gestion des sécheresses pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, récemment créé, et favoriser la coopération régionale et l'échange d'expériences entre les pays membres.

### **2.2.2 À l'attention de la FAO**

La Réunion **a demandé** à la FAO:

- de fournir des avis de politique générale et une assistance technique, à la demande des pays membres et dans la limite des ressources disponibles, pour la formulation et l'élaboration de plans d'action à long terme visant à atténuer les effets de la sécheresse;
- de collaborer avec les pays membres concernés pour l'élaboration d'indicateurs permettant de définir un calendrier approprié pour le décaissement des crédits nationaux affectés aux secours en cas de sécheresse;



- d'aider les pays membres à trouver des organismes donateurs potentiels, nationaux et internationaux, souhaitant financer des activités de lutte contre les effets de la sécheresse et d'apporter un soutien technique pour la formulation de projets nationaux, sous-régionaux et régionaux correspondants qui seront soumis aux donateurs pour être financés;
- d'entreprendre une étude pour évaluer l'expérience récente en matière d'utilisation de la technique d'ensemencement des nuages comme outil potentiel d'atténuation des effets de la sécheresse ainsi que les enseignements tirés de l'expérience dans les pays du Proche-Orient; et
- d'encourager la collaboration avec l'Organisation météorologique mondiale (OMM) ainsi que d'autres organisations concernées et les pays membres, en particulier pour les études climatiques et la prévision des sécheresses, et tirer profit de leurs capacités techniques pour planifier et mettre en oeuvre des activités de renforcement des capacités dans les pays membres.

### **2.3. La pêche dans la région du Proche-Orient: situation, contraintes et perspectives**

#### **2.3.1 À l'attention des États Membres**

La Réunion **a invité** les États Membres à:

- établir des bases de données appropriées pour l'ensemble des aspects touchant à l'industrie de la pêche;
- réduire le nombre de bateaux de pêche afin d'accroître les captures par bateau et de diminuer les coûts unitaires;
- réaliser des évaluations des stocks adaptées et détaillées sur les zones de pêche dans les eaux maritimes et continentales, à l'échelle nationale ou régionale;
- formuler, mettre en oeuvre et appliquer des lois et réglementations en vue de contrôler et de réglementer l'effort de pêche, notamment par l'immatriculation des bateaux de pêche et des pêcheurs et la tenue de statistiques des activités de pêche;
- assurer la coopération régionale et le partage des informations entre les pays membres en ce qui concerne la pêche illicite, non déclarée et non réglementée;
- prendre des mesures correctives afin de protéger la pêche contre la dégradation de l'environnement résultant du tourisme, de l'agriculture, de l'industrie, du rejet des eaux usées et d'autres activités polluantes;
- exécuter des programmes de reconstitution des stocks d'espèces multiples, aménager des aires de débarquement adéquates dotées de services plus performants, construire des usines de transformation et fournir des informations concernant la commercialisation et la logistique;
- encourager le secteur privé à accroître les activités aquacoles à l'aide de mesures d'incitation économique et administrative;
- promouvoir des études et des recherches visant à augmenter la productivité par unité de surface, à la diversifier et à introduire de nouvelles espèces, notamment à haute valeur

commerciale, et identifier les méthodes d'élevage les plus productives et les plus viables;

- transformer le poisson en produits à valeur ajoutée conformes aux normes de qualité internationale, y compris celles du *Codex Alimentarius*, afin d'avoir plus largement accès aux marchés d'exportation rentables à l'étranger, dans le contexte de la libéralisation des échanges mondiaux;
- prendre des mesures appropriées pour améliorer le commerce intra- et interrégional en améliorant l'infrastructure de transport et de stockage, les méthodes de manutention et les réseaux de distribution et en garantissant l'harmonisation et l'application des réglementations relatives au commerce du poisson;
- améliorer l'accès aux services régionaux d'information sur la commercialisation du poisson, tels que Info Samak, Info Fish, Info Pêche et Euro-Fish; et
- encourager l'établissement de réseaux nationaux, sous-régionaux et régionaux et appuyer et coordonner les organismes régionaux comme Info Samak, la Fédération arabe de pêche, l'Organisation arabe pour le développement agricole et l'Association des offices de commercialisation des produits alimentaires au Proche-Orient et en Afrique du Nord (AFMANENA).

### **2.3.2 À l'attention de la FAO**

La Réunion **a demandé** à la FAO:

- de fournir un appui et des conseils techniques afin de réaliser des évaluations des stocks et d'établir des bases de données sur les pêches et l'aquaculture;
- d'appuyer des activités destinées à renforcer les capacités institutionnelles en matière de protection de la pêche et à faciliter l'application du *Code de conduite pour une pêche responsable*;
- d'aider les pays à tirer profit des services d'information sur la commercialisation du poisson et à établir des réseaux nationaux;
- de promouvoir la recherche et de fournir des avis et une assistance technique aux pays membres pour les aider à surmonter les problèmes de la pollution et des maladies que pose l'aquaculture, y compris la mariculture, par l'adoption des pratiques de bonne gestion, en collaboration avec l'OIE, le PNUE et les autres organisations spécialisées;
- de fournir aux pays membres des avis techniques et juridiques pour les aider à affronter la question de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée;
- de renforcer la collaboration parmi les pays membres de la Commission régionale des pêches (COREPÊCHES) dans ses domaines de compétence, et de les encourager à fournir à l'Iraq l'assistance requise pour reconstituer et restaurer ses institutions et infrastructures des pêches;
- de collaborer avec les pays membres et les organisations régionales et internationales compétentes pour aider la Somalie à protéger ses ressources halieutiques de vastes activités de pêche illicite et de fournir l'assistance et les avis techniques nécessaires pour aider le pays à mieux protéger ses riches ressources halieutiques;

- de faciliter l'échange d'information sur les expériences fructueuses en matière d'aquaculture parmi les pays de la région, en particulier l'expérience de l'Égypte, à la pointe de l'innovation dans ce domaine;
- de coordonner avec la Banque islamique de développement (BID) pour que soit approuvé rapidement le financement de la Banque au projet régional sur les pêches dans la mer Rouge, en complément du financement déjà fourni par d'autres donateurs; et
- de garantir que, dans le cadre des réformes en cours à la FAO, les pays membres ayant un secteur halieutique important bénéficient d'un soutien technique adéquat de la FAO, y compris du soutien du Département des pêches au Siège de l'Organisation, ainsi que de l'appui des spécialistes des pêches en poste dans les bureaux régionaux et sous-régionaux.

## **2.4. Autres Questions**

### ***2.4.1. Situations d'urgence mondiales et régionales***

La Réunion a examiné une recommandation de la Direction générale de la FAO visant à inscrire à l'ordre du jour des futures Conférences régionales de la FAO un point permanent consacré aux situations d'urgence mondiales et régionales. Ce point traiterait des situations d'urgence et de leur incidence aux niveaux national, régional et mondial, ainsi que de l'appui de la FAO aux pays membres dans ce domaine. Les participants ont noté que la région Proche-Orient était fréquemment sujette à des catastrophes naturelles telles que sécheresses, séismes, crues, épidémies, etc. ainsi qu'à des catastrophes provoquées par l'homme telles que guerres et conflits armés. Étant donné l'importance d'une aide aux populations locales pour remédier aux graves conséquences de ces catastrophes, les participants **ont approuvé** les recommandations susmentionnées.

### ***2.4.2. Notes d'information***

La Réunion a noté que les derniers rapports des réunions des hauts fonctionnaires comprenaient des résumés sommaires des notes d'information technique. Puisque ces notes d'information ont été distribuées mais non discutées lors de la réunion, elle **a recommandé** que le rapport ne comprenne qu'une liste de ces notes, sans détails supplémentaires.

### ***2.4.3. Procédures de participation des Observateurs***

Il a été indiqué que les observateurs n'étaient pas familiers avec les procédures qui régissent leur participation aux discussions et aux débats de la réunion. Les participants **ont recommandé** que, pour les prochaines sessions de la Conférence régionale, le Secrétariat distribue aux participants une note succincte expliquant les procédures.

## **3. Examen et débat sur une question pressante concernant la région: « Incidences de l'évolution récente du contexte mondial et régional du commerce international sur la sécurité alimentaire et le développement agricole au Proche-Orient »**

### **3.1. À l'attention des États Membres**

La Conférence **a invité** les États Membres à:

- Poursuivre le renforcement des capacités techniques et institutionnelles des unités chargées, au sein des ministères de l'agriculture, de l'analyse des politiques agricoles et des questions liées au commerce afin d'apporter la contribution technique voulue aux négociations de l'OMC;
- Encourager l'adoption de mesures adéquates pour renforcer les investissements agricoles et assurer le financement des programmes nationaux de développement agricole;
- Consulter les institutions financières internationales et régionales pour envisager la possibilité d'appuyer les activités de renforcement des capacités nationales, sous-régionales et régionales dans les domaines touchés par les négociations commerciales multilatérales, en collaboration avec la FAO.

### **3.2. À l'attention de la FAO**

La Conférence **a demandé** à la FAO de:

- Envisager de fournir un appui aux pays membres de la région pour le renforcement des capacités ayant trait aux négociations commerciales multilatérales et aux accords commerciaux régionaux, sous réserve de la disponibilité de ressources financières;
- Évaluer les effets potentiels des engagements prévus par le cycle de Doha pour l'agriculture, le commerce et la sécurité alimentaire dans les pays du Proche-Orient;
- Aider les pays de la région à faciliter l'échange d'informations et de données d'expérience entre les pays membres de l'OMC et les pays envisageant d'y adhérer, ainsi qu'entre les pays méditerranéens, qui ont une longue expérience du partenariat avec l'UE, et d'autres pays de la région.

## **4. Liste des questions qui pourraient être examinées par la vingt-neuvième Conférence régionale pour le Proche-Orient**

La Conférence a mis en place un comité composé de représentants de cinq pays membres (l'Iran, le Maroc, la Tunisie, les Émirats arabes unis et le Yémen) plus un membre de secrétariat pour rassembler des propositions de thèmes à débattre pour la prochaine conférence. La Conférence a examiné les différents thèmes proposés par le comité et a demandé au secrétariat de soumettre la liste ainsi approuvée (reprise ci-dessous) au siège de la FAO pour examen et intégration possible à l'ordre du jour de la vingt-neuvième Conférence régionale pour le Proche Orient.

- a) Cadre de travail stratégique pour le développement agricole durable et la sécurité alimentaire au Proche Orient: programmes, questions liées aux politiques et perspectives.
- b) Investissements agricoles au Proche Orient: situation actuelle, contraintes et perspectives.

- c) Évolution récente du contexte mondial du commerce et incidences sur la sécurité alimentaire et le développement agricole dans la région Proche-Orient
- d) Gestion et contrôle des eaux souterraines dans la région Proche-Orient: expérience et leçons acquises.
- e) Assurer la sécurité alimentaire au Proche Orient: défis et opportunités.
- f) Aquaculture: examen des expériences pilotes réussies dans plusieurs pays du Proche Orient.
- g) Renforcement et réforme des systèmes agricoles nationaux pour la recherche et la vulgarisation: tendances mondiales et évolutions régionales.
- h) Gestion, contrôle et évaluation des parcours pour lutter contre la désertification et assurer une utilisation durable de la biodiversité.
- i) Impacts socioéconomiques des maladies animales transfrontières dans les pays du Proche Orient.
- j) Pertes après récolte au Proche Orient: défis et incidences sur la sécurité alimentaire.
- k) Usage intégré des résidus agricoles: contribution aux systèmes agroindustriels à petite échelle et développement agricole durable dans la région.
- l) Systèmes de gestion des connaissances et des informations agricoles au Proche Orient: expériences récentes et leçons tirées.

#### **5. Date et lieu de la vingt-neuvième Conférence régionale pour le Proche-Orient**

La Conférence a pris note avec satisfaction de l'invitation lancée par les Gouvernements de l'Égypte, de la Libye, du Pakistan et de la Turquie d'accueillir la vingt-neuvième Conférence régionale pour le Proche-Orient. D'autres gouvernements ont également fait savoir qu'ils étaient disposés à accueillir ladite session. La Conférence **a demandé** au Directeur général de la FAO de tenir compte de toutes ces propositions lorsqu'il fixera la date et le lieu de la prochaine session de la Conférence, en consultation avec les États Membres de la région.

## **I. INTRODUCTION**

### **Organisation de la Conférence**

1. La vingt-huitième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient s'est tenue à Sanaa (République du Yémen) du 12 au 16 mars 2006, à l'aimable invitation du Gouvernement de la République du Yémen. Étaient présents à la Conférence 140 délégués de 22 pays et 20 observateurs. La liste des participants figure à l'Annexe B du présent rapport.

### **Cérémonie d'ouverture**

2. Ont assisté à la cérémonie d'ouverture des représentants des États Membres, des observateurs, des hauts fonctionnaires, des chefs et représentants de missions diplomatiques en République du Yémen, des représentants de l'ONU et d'organisations régionales, ainsi que des représentants des médias.

3. Le Premier Ministre de la République du Yémen, Son Excellence M. Abdul Kader Abdulrahman Bagammal, a ouvert la Conférence; des allocutions d'ouverture ont été également prononcées par le Directeur général de la FAO, M. Jacques Diouf, le Ministre de l'agriculture et de l'irrigation de la République du Yémen, M. Gala Fakirah, et le Président indépendant du Conseil de la FAO, M. Noori Naeini.

4. Son Excellence M. Fakirah a remercié la FAO et son Bureau régional pour le Proche-Orient d'avoir organisé la Conférence régionale de la FAO au Yémen. Il a souligné que cette Conférence se tenait à un moment où le monde était confronté à de grands défis et problèmes, notamment au Proche-Orient, et il a exprimé l'espoir que cette Conférence jette les bases d'initiatives régionales conjointes permettant de relever ces défis et de surmonter ces contraintes. Le Ministre a également décrit les réformes adoptées par le Yémen dans le domaine du développement agricole, ainsi que le Plan national à moyen terme récemment mis au point dans le cadre de la collaboration entre la FAO et le Ministère de l'agriculture et de l'irrigation.

5. Le Président indépendant du Conseil de la FAO, M. Noori Naeini a également prononcé une allocution dans laquelle il a souligné les importantes contributions passées du Yémen et de l'ensemble du Proche-Orient à l'agriculture et à l'activité agricole. M. Naeini a souligné les grandes disparités existant dans le monde actuel, où d'importantes couches de la population continuaient à souffrir de la faim et de la sous-alimentation, dans un univers de prospérité et d'abondance. Il a souligné que, pour relever ces défis, la FAO représentait un terrain fertile et une bonne pépinière pour cultiver la paix et éliminer la faim et la pauvreté. Toutefois, le manque de volonté politique et de structures appropriées a en grande partie compromis les efforts déployés dans ce sens par la FAO. M. Naeini a salué les réformes présentées par le Directeur général pour relever ces défis et a instamment invité les États Membres à les appuyer. Il a également invité les pays à contribuer au Fonds fiduciaire multilatéral pour l'Évaluation externe indépendante. Au moment de conclure son allocution, M. Naeini a rappelé la déclaration faite lors de la Conférence de la FAO, qui affirmait que les propositions de réforme du Directeur général et l'Évaluation externe indépendante se renforçaient mutuellement.

6. Le Directeur général de la FAO, M. Jacques Diouf, a exprimé sa profonde gratitude au Président du Yémen, M. Ali Abdalla Saleh, et au Gouvernement et au peuple yéménites pour leur chaleureux accueil et leur hospitalité. Il a également remercié le Premier Ministre de la République du Yémen, M. Abdul Kader Abdulrahman Bagammal, qui a pris sur son emploi du temps chargé pour pouvoir participer à cette cérémonie d'ouverture. M. Diouf a rappelé l'histoire très ancienne du pays, sa prestigieuse civilisation et son patrimoine agricole reconnu dans le monde entier, et il a mis en exergue les percées significatives que le Yémen a réalisées ces dernières années dans tous les domaines économiques, et en particulier en ce qui concerne le développement agricole.

7. Dans son discours d'ouverture, le Premier Ministre du Yémen, M. Bagammal, a souhaité la bienvenue à tous les participants au nom de son Gouvernement et il a déclaré que c'était un honneur pour son pays que d'accueillir, pour la deuxième fois en 22 ans, la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient. Il a souligné à quel point son Gouvernement appréciait les efforts inlassables déployés par la FAO pour fournir assistance technique et conseils aux pays de la région. Le Premier Ministre a salué les mesures louables prises par la FAO pour faire face à l'épizootie de grippe aviaire aux niveaux mondial et régional. Il a également souligné le rôle essentiel joué par la FAO dans l'appui aux efforts déployés par les gouvernements confrontés à des situations d'urgence du fait de la sécheresse ou de maladies animales transfrontières et il a appelé la FAO et d'autres organisations, notamment l'OIE, à renforcer leur assistance aux pays de la région pour leur permettre de faire face à ces situations d'urgence selon une approche de « gestion des risques » au lieu de les considérer comme des phénomènes transitoires.

8. Son Excellence M. Bagammal a passé en revue les progrès importants accomplis par le Yémen au cours des dernières années dans les domaines de l'agriculture, des pêches et des forêts bien que ses ressources en terres et en eaux soient limitées. Le Premier Ministre a conclu son intervention en invitant instamment la FAO et d'autres organismes concernés, en tant que partenaires du développement agricole, à appuyer les efforts consentis par son pays pour atteindre les objectifs de développement agricole durable en République du Yémen.

### **Élection du Président et des Vice-Présidents et nomination du Rapporteur**

9. Le Ministre de l'agriculture et de l'irrigation de la République du Yémen, Son Excellence M. Galal Ibrahim Fakirah, a été élu à l'unanimité Président de la Conférence.

10. La Conférence a décidé que tous les autres chefs de délégation seraient Vice-Présidents et a nommé M. Abdalla Zaid (Libye), Président du Groupe des représentants permanents du Proche-Orient à Rome, aux fonctions de Rapporteur de la Conférence.

### **Adoption de l'ordre du jour**

11. La Conférence a adopté l'ordre du jour provisoire qui porte la cote NERC/06/1/Rev.2 (Annexe A) et le calendrier (document NERC/06/INF/2), et y a apporté quelques changements.

## **II. ALLOCUTIONS**

### **Allocution du Directeur général**

12. Le Directeur général de la FAO, M. Jacques Diouf, prit la décision de faire circuler le texte de son intervention devant la Conférence (Annexe D). Cela, afin de lui permettre d'accorder plus de temps aux clarifications nécessaires concernant la réforme de la FAO et à la discussion sur cet important sujet.

### **Questions découlant de la trente-troisième session de la Conférence de la FAO**

13. Se référant au document NERC/06/6, « Questions découlant de la trente-troisième session de la Conférence de la FAO », et au document RC/2006/1 sur la réforme de la FAO, le Directeur général a présenté à la Conférence un compte rendu détaillé des conclusions de la trente-troisième session de la Conférence de la FAO, notamment en ce qui concerne les propositions de réforme de la FAO.

14. Le Directeur général a tout d'abord fait remarquer qu'une note d'information intitulée « *La réforme de la FAO: une vision pour le XXI<sup>e</sup> siècle* » (C 2005/INF/19) avait été diffusée afin de mettre au courant les États Membres des raisons pour lesquelles des changements étaient nécessaires à ce tournant de l'existence de l'Organisation. Il a expliqué que la FAO avait d'abord dû prendre note des changements en cours dans le système des Nations Unies et du fait que l'Organisation avait été instamment priée, comme cela avait été confirmé au Sommet mondial de 2005, d'aller de l'avant dans le processus de réforme engagé plusieurs années auparavant. Il a souligné que la FAO ne pouvait se contenter d'observer ce processus de manière passive.

15. Le Directeur général a en outre noté que les méthodes de travail de la FAO devraient être conformes aux conclusions de l'étude approfondie du rôle de la FAO en tant qu'organisation qui rassemble, analyse, traite, diffuse, transfère et applique des connaissances. La FAO devait tenir compte des conclusions d'une série d'études et d'évaluations, en particulier l'Évaluation indépendante de la décentralisation de la FAO, qui avait indiqué que le processus de décentralisation amorcé en 1994 n'avait pas encore permis d'obtenir tous les avantages attendus. Enfin, la FAO devait également tenir compte des diverses recommandations formulées par le Commissaire aux comptes et par l'Inspecteur général pour améliorer l'efficacité et réduire les coûts.

16. Le Directeur général a expliqué qu'après avoir évalué avec soin et en profondeur tous ces nouveaux défis, il avait proposé de vastes réformes qui visaient à renforcer l'Organisation, de façon qu'elle soit en mesure de relever ses défis et de mieux répondre aux besoins de ses Membres. Les grands principes directeurs qui sous-tendent les réformes proposées ont été généralement appuyés par la Conférence et sont notamment les suivants: mettre davantage l'accent sur les pays, par une allocation sélective des ressources de la FAO, tout en mobilisant des ressources à l'appui des Membres; mettre l'accent sur le renforcement des capacités; renforcer le travail interdisciplinaire et l'assistance aux politiques; collaborer avec les partenaires du système des Nations Unies; renforcer les alliances avec la société civile et les organisations populaires; renforcer la coopération avec les organisations intergouvernementales et améliorer les procédures de gestion.



17. Le réaménagement proposé des bureaux de la FAO dans les lieux d'affectation décentralisés comportait notamment la création de 16 bureaux sous-régionaux (dont sept dans de nouveaux lieux d'affectation, les autres étant pris en charge par les bureaux régionaux et sous-régionaux existants), dotés d'équipes multidisciplinaires et tenant compte de la composition des organisations d'intégration économique régionale et sous-régionale. Pour le Proche-Orient, le Directeur général a fait remarquer que le réaménagement proposé des bureaux décentralisés de la FAO comporterait la création de bureaux sous-régionaux dans deux nouveaux lieux d'affectation: un pour l'Asie centrale et un autre desservant les États Membres du Conseil de Coopération du Golfe (CCG). Un troisième bureau sous-régional serait accueilli par le Bureau régional pour le Proche-Orient et desservirait tous les autres pays de la région ne relevant pas de l'actuel Bureau sous-régional pour l'Afrique du Nord ni des autres nouveaux bureaux sous-régionaux proposés.

18. Le Directeur général a indiqué que la Conférence de la FAO avait longuement délibéré des réformes proposées et que ces débats avaient abouti à l'adoption d'une *Résolution sur les réformes de l'Organisation*. La Résolution autorisait la mise en oeuvre progressive d'une première phase des propositions de réforme liées à la structure organisationnelle au Siège. La Résolution reconnaissait la nécessité de renforcer la décentralisation et demandait, dans un premier temps, la mise en oeuvre des propositions dans une région et dans un bureau sous-régional supplémentaire.

19. Pour donner suite aux directives de la Conférence, le Directeur général a indiqué que nombre des changements concernant la structure organisationnelle du Siège, qui avaient été autorisés par la Conférence en tant que première phase de la réforme, avaient été mis en oeuvre à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2006. La FAO était également en train de mettre en oeuvre les propositions de réforme liées à la décentralisation dans une région et un bureau sous-régional supplémentaire. Cette réforme intéresserait la région Afrique, tandis que le bureau sous-régional supplémentaire desservirait l'Asie centrale. Ce faisant, le Directeur général tenait compte des incidences concrètes: il lançait notamment un processus de consultation avec les États Membres des sous-régions concernées au sujet de l'emplacement des nouveaux bureaux sur la base de critères précis, évaluait les effectifs en personnel nécessaires et les qualifications requises, en vue de la réaffectation du personnel ou de la création de nouveaux postes, en veillant à ce que les crédits budgétaires voulus soient disponibles pour les bureaux concernés et en établissant des modèles d'accords avec les pays hôtes, couvrant la mise à disposition d'installations adéquates.

20. La présentation du Directeur général a été suivie d'un débat nourri ainsi que de demandes d'éclaircissement sur des aspects spécifiques des propositions de réforme. La Conférence **a félicité** le Directeur général d'avoir présenté des propositions de réforme de grande ampleur et **a fermement appuyé** leur mise en oeuvre.

21. La Conférence s'est félicitée des principales orientations des propositions de réforme. Les délégués se sont notamment félicités du processus de décentralisation, en se ralliant à l'avis du Directeur général selon lequel ce processus devrait aider la FAO à fournir de manière plus efficace son assistance technique et ses conseils aux pays membres. Il a toutefois été souligné qu'un équilibre approprié devait être préservé entre le Siège, les bureaux régionaux, les bureaux sous-régionaux et les représentations dans les pays afin d'améliorer l'exécution des activités et leur efficacité. Plusieurs délégués ont exprimé l'espoir que le renforcement des bureaux sous-régionaux ne se ferait pas au détriment des bureaux

régionaux. En réponse, il a été souligné que les bureaux sous-régionaux faisaient partie intégrante des bureaux régionaux.

22. La Conférence a exprimé le souhait que les réformes débouchent sur un renforcement de l'efficacité de la FAO au niveau de la mise en oeuvre de ses programmes. Les délégués ont notamment salué la proposition prévoyant un recours accru au personnel recruté sur le plan national, en exprimant l'espoir que cela n'entraînerait pas un abaissement des normes de recrutement. Ils ont reçu l'assurance du Directeur Général que les normes de recrutement des Nations Unies resteraient inchangées.

23. S'agissant des possibles contradictions entre l'Évaluation externe indépendante et les propositions de réforme, évoquées par la délégation koweïtienne, le Directeur Général s'est référé à la déclaration du Président indépendant du Conseil: « La Conférence a insisté en particulier sur le fait que l'Évaluation et les propositions de réforme du Directeur Général se renforcent mutuellement ». Il a indiqué par ailleurs qu'il ne pouvait pas donner d'avis, au niveau du contenu, sur les relations entre les propositions actuelles de réforme et le rapport de l'Évaluation externe indépendante qui ne serait pas disponible avant la tenue de la Conférence de la FAO au mois de novembre 2007.

24. Au moment de clore la séance spéciale consacrée aux « Questions découlant de la trente-troisième session de la Conférence de la FAO », la Conférence **a réaffirmé** qu'elle appuyait fermement les propositions de réforme et **a félicité** le Directeur général d'avoir pris l'initiative d'en informer en détail les conférences régionales.

#### **Rapport sur les activités de la FAO dans la région, et en particulier sur la réalisation de l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation (SMA) et des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)**

25. M. Mohamad Albraithen, Sous-Directeur général de la FAO et Représentant régional pour le Proche-Orient, a passé en revue les principales activités de la FAO dans la région pendant l'exercice 2004-2005. Il a commencé par faire remarquer que cet examen devrait permettre de réaliser l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation (SMA) et les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), en notant que cela donnait l'occasion d'une réflexion collective sur les progrès réalisés à ce jour, d'autant plus que la Conférence régionale de 2006 se situait à mi-parcours entre le Sommet mondial de l'alimentation de 1996 et l'objectif 2015 de la déclaration.

26. M. Albraithen a fait remarquer que l'ensemble des actions et programmes de la FAO contribuait directement ou indirectement à la réalisation de ces objectifs, mais que l'Organisation s'était engagée ces dernières années dans un certain nombre d'initiatives mondiales et régionales pour s'attaquer aux problèmes de la faim et de l'insécurité alimentaire. Après avoir examiné les grandes lignes de ces programmes, M. Albraithen a mis au courant la Conférence des mesures prises pour donner suite aux principales recommandations de la vingt-septième session de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient.

27. La Conférence s'est félicitée de l'ampleur et de la variété des activités menées par la FAO dans la région pendant l'exercice 2004-2005 et **a souscrit** aux efforts déployés par la FAO pour axer ses activités sur la réalisation des OMD. Cependant, la Conférence a reconnu

que des efforts supplémentaires étaient encore nécessaires, en particulier à l'échelle nationale, où une coordination plus étroite avec les autres institutions des Nations Unies pouvait renforcer la contribution de la FAO aux efforts déployés par les États Membres pour progresser dans la réalisation des OMD.

28. Plusieurs délégués ont exprimé le souhait que la FAO réalise une étude prospective qui soulignerait les changements prévus à plus long terme au niveau de l'environnement économique mondial et leurs effets possibles sur le développement agricole et la sécurité alimentaire dans la région. La Conférence **a demandé** à la FAO de lancer des préparatifs pour déterminer la portée et le cadre de référence de l'étude en question et élaborer une proposition préliminaire qui pourra être soumise aux donateurs concernés, en consultation avec les partenaires du développement et les pays membres.

### **III. POINTS À EXAMINER ET DÉBAT**

#### **Rapport de la Réunion des hauts fonctionnaires**

29. Le Rapporteur a soumis le rapport de la Réunion des hauts fonctionnaires (NERC/06/SOM/REP, Annexe E) à la Conférence, pour examen et adoption. La Conférence a adopté le rapport après y avoir apporté quelques modifications.

#### **Examen et débat sur une question pressante concernant la région: « Incidences de l'évolution récente du contexte mondial et régional du commerce international sur la sécurité alimentaire et le développement agricole au Proche-Orient »**

30. La Conférence a pris note du document NERC/06/INF/5, « Discussion et débat sur une question urgente pour la région préalablement sélectionnée: Incidences de l'évolution récente de l'environnement du commerce mondial et régional sur la sécurité alimentaire et le développement agricole au Proche-Orient ». Elle a félicité la FAO de la tenue de cette séance spéciale devant permettre des débats informels et l'échange de données d'expérience concernant les négociations de l'OMC sur l'agriculture, ainsi que d'autres questions prioritaires liées au développement agricole et à la sécurité alimentaire.

31. La Conférence a été informée des principaux éléments liés à l'agriculture qui étaient visés par le projet de déclaration ministérielle à la fin de la réunion de l'OMC tenue en décembre 2005 à Hong Kong. Il s'agissait notamment d'accords pour des réductions considérables du **soutien interne** qui avait des effets de distorsion sur les échanges; l'élimination de toute forme de **subvention à l'exportation** d'ici à la fin de 2013; les questions liées aux **débouchés**, au **traitement spécial et différencié**; et les problèmes ayant trait au cas particulier du **coton**.

32. La Conférence a reconnu qu'il restait encore beaucoup à faire pour établir les modalités et mener à bien les négociations, mais elle a noté avec satisfaction que les États Membres de l'OMC étaient convenus d'intensifier leur travail sur toutes les questions non encore réglées afin d'atteindre les objectifs de Doha et de parvenir à un accord final d'ici à la fin de 2006.

33. Outre les questions liées aux négociations commerciales de l'OMC, la Conférence a rappelé que les pays du Proche-Orient avaient été parties à un grand nombre d'accords commerciaux régionaux tels que la Zone arabe de libre-échange (PAFTA), l'Organisation de coopération économique (ECO), le Conseil de coopération du Golfe (CCG) et l'Union du Maghreb arabe (UMA). Ils ont pour objectif commun de promouvoir les échanges agricoles intrarégionaux et la coopération entre les pays membres. De surcroît, il a été noté que nombre de pays de la région avaient des accords bilatéraux avec l'Union européenne dans le contexte de l'Accord d'association euroméditerranéen. Ces accords entrent maintenant dans une nouvelle phase, une plus grande place étant faite à la libéralisation du commerce après le lancement récent de la Politique européenne de voisinage (PEV).

34. La Conférence a indiqué qu'elle craignait qu'en dépit de tous ces accords d'intégration à l'échelle régionale et sous-régionale, les performances des échanges agricoles et alimentaires ne restent faibles. On a fait remarquer qu'il était nécessaire d'évaluer ces accords commerciaux régionaux, d'examiner la manière dont ils interagissent avec les réformes commerciales aux niveaux national et multilatéral, et d'analyser l'expérience liée à leur application et les principales entraves à leur efficacité.

35. La Conférence **a invité** les États Membres à:

- Poursuivre le renforcement des capacités techniques et institutionnelles des unités chargées, au sein des ministères de l'agriculture, de l'analyse des politiques agricoles et des questions liées au commerce afin d'appuyer l'équipe nationale chargée des négociations de l'OMC et d'incorporer des considérations relatives aux échanges dans le secteur agricole;
- Encourager l'adoption de mesures adéquates pour renforcer les investissements agricoles et assurer le financement des programmes nationaux de développement agricole;
- Consulter les institutions financières internationales et régionales pour envisager la possibilité d'appuyer les activités de renforcement des capacités nationales, sous-régionales et régionales dans les domaines touchés par les négociations commerciales multilatérales, en collaboration avec la FAO.

36. La Conférence **a demandé** à la FAO de:

- Envisager de fournir un appui aux pays membres de la région pour le renforcement des capacités ayant trait aux négociations commerciales multilatérales et aux accords commerciaux régionaux, sous réserve de la disponibilité de ressources financières;
- Évaluer, dès l'achèvement des négociations actuelles de l'OMC sur l'agriculture, les effets potentiels des engagements prévus par le cycle de Doha sur le commerce et la sécurité alimentaire dans les pays du Proche-Orient;
- Aider les pays de la région à faciliter l'échange d'informations et de données d'expérience entre les pays membres de l'OMC et les pays envisageant d'y adhérer, ainsi qu'entre les pays méditerranéens, qui ont une longue expérience du partenariat avec l'UE, et d'autres pays de la région.

## **Débat général et recommandations**

37. Outre la séance spéciale consacrée aux « Incidences de l'évolution récente du contexte mondial et régional du commerce international sur la sécurité alimentaire et le développement agricole au Proche-Orient », la Conférence a examiné nombre d'autres questions prioritaires liées au développement agricole et à la sécurité alimentaire.

38. Compte tenu de la richesse des ressources génétiques végétales et animales de la région, la Conférence **a invité** les pays membres à renforcer leurs systèmes de documentation nationale et d'homologation et à encourager les échanges d'informations et de compétences techniques entre les banques de gènes existant dans certains pays de la région.

39. La Conférence a exprimé son inquiétude vis à vis des graves retombées subies par l'agriculture palestinienne et **a demandé** à la FAO d'envisager d'opérer un changement de cap, afin de passer de la réalisation de projets d'urgence à l'exécution de projets à plus long terme pour le relèvement du secteur.

40. La Conférence **a appuyé** la recommandation formulée par la Réunion des hauts fonctionnaires visant à tenir une réunion régionale de coordination pour examiner la situation de la grippe aviaire dans la région. La Conférence a pris note avec satisfaction de l'invitation de la Jordanie, proposant de tenir cette réunion à Amman.

41. La Conférence a pris note de la grave sécheresse touchant actuellement certaines parties de la Somalie et menaçant la sécurité alimentaire et les moyens d'existence d'une part importante de la population. La Conférence a demandé à la FAO de prendre des mesures immédiates pour fournir une aide d'urgence aux populations touchées.

## **IV. QUESTIONS DIVERSES**

### **Liste des questions qui pourraient être examinées par la vingt-neuvième Conférence régionale pour le Proche-Orient**

42. La Conférence a mis en place un comité composé de représentants de cinq pays membres (l'Iran, le Maroc, la Tunisie, les Émirats arabes unis et le Yémen) plus un membre du secrétariat pour rassembler des propositions de thèmes à débattre pour la prochaine conférence. La Conférence a examiné les différents thèmes proposés par le comité et a demandé au secrétariat de soumettre la liste ainsi approuvée (reprise ci-dessous) au siège de la FAO pour examen et intégration possible à l'ordre du jour de la vingt-neuvième Conférence régionale pour le Proche Orient.

- a) Cadre de travail stratégique pour le développement agricole durable et la sécurité alimentaire au Proche Orient: programmes, questions liées aux politiques et perspectives.
- b) Investissements agricoles au Proche Orient: situation actuelle, contraintes et perspectives.
- c) Évolution récente du contexte mondial du commerce et incidences sur la sécurité alimentaire et le développement agricole dans la région Proche-Orient

- d) Gestion et contrôle des eaux souterraines dans la région Proche-Orient: expérience et leçons acquises.
- e) Assurer la sécurité alimentaire au Proche Orient: défis et opportunités.
- f) Aquaculture: examen des expériences pilotes réussies dans plusieurs des pays du Proche Orient.
- g) Renforcement et réforme des systèmes agricoles nationaux pour la recherche et la vulgarisation: tendances mondiales et évolutions régionales.
- h) Gestion, contrôle et évaluation des parcours pour lutter contre la désertification et assurer une utilisation durable de la biodiversité.
- i) Impacts socioéconomiques des maladies animales transfrontières dans les pays du Proche Orient.
- j) Pertes après récolte au Proche Orient: défis et incidences sur la sécurité alimentaire.
- k) Usage intégré des résidus agricoles: contribution aux systèmes agroindustriels à petite échelle et développement agricole durable dans la région.
- l) Systèmes de gestion des connaissances et des informations agricoles au Proche Orient: expériences récentes et leçons tirées.

## **V. CONCLUSIONS**

### **Date et lieu de la vingt-neuvième Conférence régionale pour le Proche-Orient**

43. La Conférence a pris note avec satisfaction de l'invitation lancée par les Gouvernements de l'Égypte, de la Libye, du Pakistan et de la Turquie d'accueillir la vingt-neuvième Conférence régionale pour le Proche-Orient. D'autres Gouvernements ont également fait savoir qu'ils étaient disposés à accueillir ladite session. La Conférence **a demandé** au Directeur général de la FAO de tenir compte de toutes ces propositions lorsqu'il fixera la date et le lieu de la prochaine session de la Conférence, en consultation avec les États Membres de la région.

### **Adoption du rapport de la Conférence régionale**

44. La Conférence a adopté le rapport de la Conférence régionale, y compris le rapport de la Réunion des hauts fonctionnaires, après y avoir apporté quelques modifications.

### **Clôture de la Conférence**

45. M. Mohamad Albraithen, Sous-Directeur général et Représentant régional pour le Proche-Orient, au nom du Directeur général de la FAO, M. Jacques Diouf, a exprimé sa profonde gratitude à M. Abdul Kader Bagammal et au Gouvernement et au peuple yéménites qui ont accueilli la Conférence, fourni d'excellentes installations et pris les dispositions pratiques qui ont contribué à la réussite de la Conférence.

46. M. Abubaker Al-Mansouri, Secrétaire du Comité général du Peuple pour l'agriculture, les ressources animales et les ressources en eau (Libye), a pris la parole au nom des délégués pour remercier chaleureusement le Gouvernement et le peuple yéménites. Il a également félicité le Comité national d'organisation et le Secrétariat de la Conférence de l'excellente préparation et du bon déroulement de la Conférence.

47. Comme proposé par plusieurs délégués, la Conférence a décidé d'envoyer un télégramme de remerciements à M. Ali Abdullah Saleh, Président de la République du Yémen, pour la généreuse hospitalité offerte à tous les participants à la Conférence. De même, la décision a été prise d'envoyer un télégramme similaire à M. Abdul Kader Bagammal, Premier Ministre de la République du Yémen. D'autre part, la Conférence a décidé d'envoyer des lettres de remerciements au Ministre de l'agriculture et de l'irrigation et au Ministre des Pêches.

48. Dans son discours de clôture, M. Galal Fakirah, Ministre de l'agriculture et de l'irrigation de la République du Yémen et Président de la Conférence, a remercié à nouveau le Directeur général de la FAO, le Représentant régional et le Secrétariat de leur contribution au succès de la Conférence. Il a remercié les ministres et les hauts fonctionnaires qui les accompagnaient, ainsi que les chefs de délégation, de leurs précieuses contributions et des vues qu'ils ont exprimées sur les grands problèmes de la région.

49. Le Président a déclaré la Conférence close le jeudi 16 mars 2006 à 17 heures.

## **ANNEXE A**

### **Ordre du jour révisé**

#### **A) RÉUNION DES HAUTS FONCTIONNAIRES**

**12-14 mars 2006**

#### **I. INTRODUCTION**

1. Ouverture de la Réunion des hauts fonctionnaires
2. Élection du Président et des Vice-Présidents et nomination du Rapporteur
3. Adoption de l'Ordre du jour et du calendrier

#### **II. QUESTIONS À DÉBATTRE**

4. Renforcement de la coopération régionale pour la lutte contre les maladies animales transfrontalières et en particulier contre la grippe aviaire
5. Adoption de stratégies d'atténuation des effets de la sécheresse dans la région Proche-Orient
6. Les pêches dans la région Proche-Orient: Situation, contraintes et perspectives
7. Rapport de la quatrième session de la Commission de l'Agriculture et de l'utilisation des terres et des eaux pour le Proche-Orient (ALAWUC)

#### **III. AUTRES QUESTIONS**

8. Situations d'urgence mondiales et régionales
9. Procédures de participation des Observateurs

#### **IV. CONCLUSION**

10. Adoption du Rapport de la Réunion des hauts fonctionnaires
11. Clôture de la Réunion des hauts fonctionnaires



## **B. RÉUNION MINISTÉRIELLE**

**15-16 mars 2006**

### **I. INTRODUCTION**

1. Cérémonie d'ouverture
2. Élection du Président et des Vice-présidents et nomination du Rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

### **II. ALLOCUTIONS**

4. Allocution du Directeur Général de la FAO
5. Questions découlant de la trente-troisième session de la Conférence de la FAO
6. Rapport sur les activités de la FAO dans la région, et en particulier sur la réalisation de l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation (SMA) et des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)

### **III. QUESTIONS À DÉBATTRE**

7. Rapport de la Réunion des hauts fonctionnaires
8. Examen d'une question pressante concernant la région: « Incidences de l'évolution récente du contexte mondial et régional du commerce international sur la sécurité alimentaire et le développement agricole au Proche-Orient » et débat à ce sujet

### **IV. AUTRES QUESTIONS**

9. Liste des questions qui pourraient être examinées lors de la vingt-neuvième Conférence régionale

### **V. CONCLUSION**

10. Date et lieu de la vingt-neuvième Conférence régionale pour le Proche-Orient
11. Adoption du rapport de la Conférence régionale (incluant le rapport de la Réunion des hauts fonctionnaires)
12. Clôture de la Conférence

**ANNEXE B**

**قائمة بأسماء المشاركين**

**LISTE DES PARTICIPANTS**

**هيئة مكتب المؤتمر**

**BUREAU DE LA CONFÉRENCE**

**Président:**

**الرئيس:**

H.E. Galal Ibrahim FAKIRAH  
Minister for Agriculture and Irrigation  
Republic of Yemen

معالي الدكتور/ جلال إبراهيم فقيره  
وزير الزراعة والري  
الجمهورية اليمنية

**Vice-Présidents:**

**نواب الرئيس:**

Tous les Chefs de délégation

جميع رؤساء الوفود

**Rapporteur de la Réunion des hauts  
fonctionnaires**

**المقرر لاجتماع كبار المسؤولين:**

Mamoun DAWELBEIT (Soudan)

مأمون ضو البيت (السودان)

**Rapporteur de la réunion ministérielle:**

**المقرر للاجتماع الوزاري:**

Abdalla ZAIED (Libye)

عبد الله زايد (ليبيا)

الدول الأعضاء في الإقليم  
**ÉTATS MEMBRES DE LA RÉGION**

**AFGHANISTAN**

**أفغانستان**

**ALGÉRIE**

**الجزائر**

**Délégué**

**المندوب**

S.E. Said BARKAT  
Ministre de l'agriculture  
Ministère de l'agriculture et du développement rural  
Algérie

معالي السيد/ سعيد بركات  
وزير الفلاحة والتنمية الريفية  
وزارة الفلاحة والتنمية الريفية  
الجزائر

**Suppléants**

**المناوبون**

Aomar AIT AMER MEZIANE  
Directeur d'études  
Ministère de l'agriculture et du développement rural  
Algérie

عمر آيت عامر مزيان  
مدير الدراسات  
وزارة الفلاحة والتنمية الريفية  
الجزائر

Bouskrine BOUDAA  
Conseiller  
Ministère de l'agriculture et du développement rural  
Algérie

بو سكرين بودعة  
مستشار  
وزارة الفلاحة والتنمية الريفية  
الجزائر

Saad Ben ELAABED  
Ambassadeur de l'Algérie au Yémen  
Sanaa, Yémen

سعد بن العابد  
سفير الجزائر في اليمن  
صنعاء، اليمن

Mohammed DERHAB  
Conseiller  
Ambassade de l'Algérie au Yémen  
Sanaa, Yémen

محمد درهاب  
مستشار  
سفارة الجزائر في اليمن  
صنعاء، اليمن

**AZERBAÏDJAN**

**أذربيجان**

**BAHREÏN**

**البحرين**

**Délégué**

**المندوب**

H.E. Ali Ben Saleh ALSALEH  
Minister for Municipalities Affairs & Agriculture  
Ministry of Municipalities Affairs & Agriculture  
Manama

معالي السيد/ علي بن صالح الصالح  
وزير شؤون البلديات والزراعة  
وزارة شؤون البلديات والزراعة  
المنامة

## Suppléants

Jaffar Habib AHMED  
Assistant Under Secretary for Agriculture Production  
Ministry of Municipalities Affairs & Agriculture  
Manama

Khalil Ibrahim ALDERAZI  
Director of Extension and Agriculture Relation  
Directorate  
Ministry of Municipalities Affairs & Agriculture  
Manama

Ahmed Hassan ALMEDANI  
Director of Agricultural Engineering  
Ministry of Municipalities Affairs & Agriculture  
Manama

Hassan Sharaf AL HUSSAINI  
Director of Human & Financial Resources  
Ministry of Municipalities Affairs & Agriculture  
Manama

## CHYPRE

## DJIBOUTI

### Délégué

Sahal Ismail NOUR  
Ambassadeur de Djibouti au Yémen  
Ambassade de la République de Djibouti  
Sanaa, Yémen

## Suppléants

Hassan Ali HASSAN  
Vice-chef de mission  
Ambassade de Djibouti au Yémen  
Sanaa, Yémen

Mohamed Ibrahim YOUSSEF  
Deuxième Conseiller  
Ambassade de Djibouti au Yémen  
Sanaa, Yémen

## المناوبون

جعفر حبيب أحمد  
وكيل الوزارة المساعد للإنتاج الزراعي  
وزارة شؤون البلديات والزراعة  
المنامة

خليل إبراهيم الدرزي  
مدير إدارة الإرشاد والعلاقات الزراعية  
وزارة شؤون البلديات والزراعة  
المنامة

أحمد حسن المدني  
مدير إدارة الهندسة الزراعية  
وزارة شؤون البلديات والزراعة، المنامة

حسن شرف الحسيني  
مدير إدارة الموارد البشرية والمالية  
وزارة شؤون البلديات والزراعة  
المنامة

## قبرص

## جيبوتي

### المنسوب

سهل إسماعيل نور  
سفير جيبوتي باليمن  
سفارة جيبوتي باليمن  
صنعاء، اليمن

## المناوبون

حسن علي حسن  
نائب رئيس البعثة  
سفارة جيبوتي باليمن  
صنعاء، اليمن

محمد إبراهيم يوسف  
مستشار ثاني  
سفارة جيبوتي باليمن  
صنعاء، اليمن

## ÉGYPTE

مصر

### Délégué

المندوب

Ismail ABDEL GALIL  
President, Desert Research Centre  
Ministry of Agriculture and Land Reclamation  
Cairo

إسماعيل عبد الجليل  
رئيس مركز بحوث الصحراء  
وزارة الزراعة واستصلاح الأراضي  
القاهرة

### Suppléants

المناوبون

Mohamed Badr El-Din ZAYED  
Ambassador of Egypt in Yemen  
Embassy of Egypt  
Sana'a, Yemen

محمد بدر الدين زايد  
سفير مصر باليمن  
سفارة مصر باليمن  
صنعاء، اليمن

Khaled AL-TAWEEL  
Diplomat  
Embassy of Egypt in Yemen

خالد الطويل  
دبلوماسي  
السفارة المصرية باليمن

## IRAN, RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'

جمهورية إيران الإسلامية

### Délégué

Javad TAVAKOLIAN  
Ambassador and Permanent Representative of  
Islamic Republic of Iran to FAO  
Rome, Italy

### Suppléants

Shahrokh RAMEZAN-NEZHAD  
Head, International & Regional Organizations  
Bureau  
Ministry of Jihad-e-Agriculture  
Tehran

Amin Hadi DINDOUST  
Senior Expert  
Ministry of Jihad-e-Agriculture  
Tehran

Murtada FURATI  
Chargé d'Affaires  
Embassy of Iran in Yemen

## IRAQ

## العراق

### Délegué

### المندوب

Sabah Saleim AL-KAWAZ  
Director General  
General Company for Horticulture and Forestry  
Ministry of Agriculture  
Baghdad

صباح سليم الكواز  
مدير عام، الشركة العامة للبستنة والغابات  
وزارة الزراعة  
بغداد

### Suppléants

### المناوبون

Abdulkarim H. HASSAN  
Executive Director  
National programme for Efficient Use of Water  
Resources in Tigris and Euphrates Basins  
Baghdad

عبد الكريم حمد حسان  
مدير تنفيذي  
البرنامج الوطني للاستخدام الأمثل للموارد المائية في  
حوضي دجلة والفرات  
بغداد

Mosadak Delfy ALI  
Director-General  
General Authority for Fisheries Resources  
Development  
Ministry of Agriculture  
Baghdad

مصدق دلفى على  
مدير عام الهيئة العامة لتنمية الثروة السمكية  
وزارة الزراعة  
بغداد

Sabri Ragab ALRAWI  
Director General for General Company for Livestock  
Ministry of Agriculture  
Baghdad

صبري رجب الراوي  
مدير عام الشركة العامة لخدمات الثروة الحيوانية  
وزارة الزراعة  
بغداد

## JORDANIE

## الأردن

### Délegué

### المندوب

Ahmed GARADAT  
Ambassador of the Hashemite Kingdom of Jordan in  
Sana'a, Yemen

أحمد جرادات  
سفير المملكة الأردنية الهاشمية باليمن  
صنعاء، اليمن

### Suppléants

### المناوبون

Haitham S. ABU ALFOUL  
Deputy Chief of Mission  
Embassy of the Hashemite Kingdom of Jordan  
Sana'a, Yemen

هيثم صالح أبو الفول  
نائب رئيس البعثة  
سفارة المملكة الأردنية الهاشمية باليمن  
صنعاء، اليمن

Falah Ibrahim SALAH  
Director of Agricultural Economic Policies &  
International Cooperation  
Ministry of Agriculture  
Amman

فلاح إبراهيم صلاح  
مدير السياسات الزراعية الاقتصادية والتعاون الدولي  
وزارة الزراعة  
عمان

Faris AL-BAKHEET  
Director of Veterinary Dept.  
Ministry of Agriculture  
Amman

فارس البخيت  
مدير البيطرة  
وزارة الزراعة  
عمان

Mohammad S. AL-FAWAIR  
Director of Plant Production  
Ministry of Agriculture  
Amman

محمد صبحي الفواعير  
مدير الإنتاج النباتي  
وزارة الزراعة  
عمان

Suleiman ALRKAIBAT  
Director, Trade Agreements Unit  
Ministry of Agriculture  
Amman

سليمان الركيبات  
مدير وحدة الاتفاقيات الدولية  
وزارة الزراعة  
عمان

## KAZAKHSTAN

## كازاخستان

### KOWEÏT

### الكويت

#### Délegué

#### المندوب

H.E. Fahad Salem Al-Ali AL-SABAH  
Chairman & Director-General  
Public Authority for Agriculture Affairs and Fish  
Resources (PAAFR)  
Kuwait

الشيخ فهد بن سالم العلي الصباح  
رئيس مجلس الإدارة والمدير العام  
الهيئة العامة لشئون الزراعة والثروة السمكية  
الكويت

#### Suppléants

#### المناوبون

Sultan Ahmed AL-KHALAF  
Deputy Director General for Finance and  
Administrative Affairs, PAAFR  
Kuwait

سلطان أحمد سلطان الخلف  
نائب المدير العام  
الهيئة العامة لشئون الزراعة والثروة السمكية  
الكويت

Waleed Gedan AL-EDWANI  
Director of the President's Office  
PAAFR  
Kuwait

وليد جدعان العدواني  
مدير مكتب رئيس الهيئة  
الهيئة العامة لشئون الزراعة والثروة السمكية  
الكويت

Mohammad Jasem AL-SHATI  
Director, Inspection Department  
PAAFR  
Kuwait

محمد جاسم الشطي  
مدير إدارة التفتيش  
الهيئة العامة لشئون الزراعة والثروة السمكية  
الكويت

Shakir Mahmood AWAD  
Head of Information Section  
PAAFR  
Kuwait

شاكور محمود عوض  
رئيس قسم الإعلام  
الهيئة العامة لشؤون الزراعة والثروة السمكية  
الكويت

## RÉPUBLIQUE KIRGHIZE

## جمهورية قرغيزيا

### LIBAN

### لبنان

#### Délégué

S.E. Talal SAHILI  
Ministère de l'agriculture  
Ministère de l'agriculture  
Beyrouth

#### المندوب

معالي الدكتور/ طلال الساحلي  
وزير الزراعة  
وزارة الزراعة  
بيروت

#### Suppléants

#### المنابون

Hussein NASRALLAH  
Directeur d'études et de coordination  
Ministère de l'agriculture  
Beyrouth

حسين نصر الله  
مدير الدراسات والتنسيق  
وزارة الزراعة  
بيروت

### LIBYE

### الجمهورية العربية الليبية

#### Délégué

#### المندوب

H.E. Abu Baker Al-Mabrouk AL-MANSOURI  
Secretary of the General People's Committee of the  
Authority for Agriculture, Animal Wealth and  
Marine Resources  
Tripoli

معالي الدكتور/أبو بكر المبروك المنصوري  
أمين اللجنة الشعبية العامة للزراعة والثروة الحيوانية  
والمائية  
طرابلس

#### Suppléants

#### المنابون

Abdalla Abdulrahman ZAIED  
Permanent Representative of Libyan Mission for  
FAO in Rome  
Rome, Italy

عبد الله عبد الرحمن زايد  
المندوب الدائم للبعثة الدائمة للجمهورية العربية الليبية  
العظمى لدى المنظمة  
روما، إيطاليا

Ali Ahmed AL-MAKTOUF  
Counselor of the General People's Committee for  
Foreign Liaison and International Cooperation  
Tripoli

على أحمد المقطوف  
مستشار بالإدارة العامة للمنظمات الدولية باللجنة الشعبية  
العامة للاتصال الخارجي والتعاون الدولي  
طرابلس

### MALTE

### مالطا



## MAURITANIE

## موريتانيا

### Délégué

### المندوب

S.E. Gandega SILLY  
Ministre du développement rural et de  
l'environnement  
Ministère du développement rural et de  
l'environnement Nouakchott

معالي السيد/ كاندريكا سيللي  
وزير التنمية الريفية والبيئة  
وزارة التنمية الريفية والبيئة  
نواكشوط

### Suppléants

### المناوبون

Mome OULD HMALLA  
Directeur du Département de l'agriculture Ministère  
de l'agriculture  
Nouakchott

موما ولد حما الله  
مدير الزراعة  
وزارة التنمية الريفية والبيئة  
نواكشوط

## MAROC

## المغرب

### Délégué

### المندوب

Mohamed ALTOHAMI  
Ambassadeur du Maroc  
Ambassade du Royaume du Maroc  
Sana'a, Yémen

محمد التهامي  
سفير المملكة المغربية  
سفارة المملكة المغربية باليمن  
صنعاء، اليمن

### Suppléants

### المناوبون

Moulay Zaine EL MOUSSAOUI  
Premier Secrétaire  
Ambassade du Royaume du Maroc  
Sana'a, Yémen

مولاي الزين الموساوي  
سكرتير أول للشئون الخارجية  
سفارة المملكة المغربية  
صنعاء، اليمن

Essaid AZZOUZI  
Chef du Département du suivi de l'évaluation  
Ministre de l'agriculture, du développement rural et  
des pêches maritimes  
Rabat

السعيد عزوزي  
رئيس قسم المتابعة والتقييم  
وزارة الفلاحة والتنمية القروية والصيد البحري  
الرباط

Jamal BOUJENDAR  
Chef du Département de la formulation et des  
opérations  
Ministre de l'agriculture, du développement rural et  
des pêches maritimes  
Rabat

جمال بوجندار  
رئيس قسم التكوين والتشغيل  
وزارة الفلاحة والتنمية القروية والصيد البحري  
الرباط

**OMAN, SULTANAT D'**

**سلطنة عمان**

**Délegué**

**المندوب**

Khalfan Ben Saleh M. AL-NAABI  
Deputy Minister for Agriculture and Fisheries  
Deputy Ministry of Agriculture and Fisheries  
Muscat

خلفان بن صالح بن محمد الناعبي  
وكيل وزارة الزراعة والثروة السمكية  
وزارة الزراعة والثروة السمكية  
مسقط

**Suppléants**

**المناوبون**

Nasar AL-WAHAIBI  
Director-General of Animal Wealth  
Ministry of Agriculture and Fisheries  
Muscat

نصر الوهبي  
مدير عام الثروة الحيوانية  
وزارة الزراعة والثروة السمكية  
مسقط

Khalid Mansoor AL-ZIDJALI  
Assistant Director-General for Agriculture  
Development  
Ministry of Agriculture and Fisheries  
Muscat

خالد منصور الزدجالي  
مساعد مدير عام الزراعة للتنمية الزراعية  
وزارة الزراعة والثروة السمكية  
مسقط

Habib Abdulla AL-HASNI  
Director of International Relations Department  
Ministry of Agriculture and Fisheries  
Muscat

حبيب عبد الله الحسنى  
مدير دائرة العلاقات الدولية  
وزارة الزراعة والثروة السمكية  
مسقط

**PAKISTAN**

**باكستان**

**Délegué**

H.E. Muhammad Ali MALKANI  
Minister of State for Food, Agriculture and Livestock  
Ministry of Food, Agriculture and Livestock  
Islamabad

**Suppléant**

Nasir Mahmood KHOSA  
Joint Secretary  
Ministry of Food, Agriculture and Livestock  
Islamabad

## QATAR

## قطر

### Délégué

### المندوب

H.E. Dr. Sultan Hassan ALDOSRI  
Minister for Municipal Affairs and Agriculture  
Ministry of Municipal Affairs and Agriculture  
Doha

معالي الدكتور / سلطان حسن الدوسري  
وزير الشؤون البلدية والزراعة  
وزارة الشؤون البلدية والزراعة  
الدوحة

### Suppléants

### المناوبون

Soltan Ben Saad AL-MORAIKHI  
Ambassador of Qatar in Rome  
Rome, Italy

سلطان بن سعد المريخي  
سفير دولة قطر في روما  
روما، إيطاليا

Mohamad Fahad AL-FAYHANI  
Advisor for Agricultural Affairs  
Ministry of Municipal Affairs and Agriculture  
Doha

محمد فهد الفيحاني  
مستشار الشؤون الزراعية  
وزارة الشؤون البلدية والزراعة  
الدوحة

Waleed Fahad AL-MANA  
Minister's Office Manager  
Ministry of Municipal Affairs and Agriculture  
Doha

وليد بن فهد المانع  
مدير مكتب الوزير  
وزارة الشؤون البلدية والزراعة  
الدوحة

Abdulla Ibrahim AL-OBAILDI  
Ministry of Municipal Affairs and Agriculture  
Doha

عبد الله إبراهيم العبيدلي  
وزارة الشؤون البلدية والزراعة  
الدوحة

Sheikh Faleh BEN NASSER AL THANI  
Director of General Department for Agriculture  
Research & Development  
Ministry of Municipal Affairs and Agriculture  
Doha

الشيخ فالح بن ناصر آل ثاني  
مدير الإدارة العامة للبحوث والتنمية الزراعية  
وزارة الشؤون البلدية والزراعة  
الدوحة

Hamad Saad AL SAAD  
Director of Agriculture and Water Research  
Department  
Ministry of Municipal Affairs and Agriculture  
Doha

حمد سعد آل سعد  
مدير إدارة البحوث الزراعية والمائية  
وزارة الشؤون البلدية والزراعة  
الدوحة

Akeel AL-KHLIDY  
Alternative Representative to FAO  
Qatar Embassy in Rome, Italy

عقيل الخالدي  
خبير المنظمات لدى سفارة قطر في روما  
روما، إيطاليا

Mohamed Said EL-DARAWY  
Public Relations Researcher  
Ministry of Municipal Affairs and Agriculture  
Doha

محمد سيد الدروى  
باحث علاقات عامة  
وزارة الشؤون البلدية والزراعة  
الدوحة

**ARABIE SAOUDITE, ROYAUME D'**

**المملكة العربية السعودية**

**Délégué**

Abdulaziz Ben Saad AL-SHATHRI  
Deputy Minister for Agricultural Affairs  
Ministry of Agriculture  
Riyadh

**المندوب**

عبد العزيز بن سعد الشثري  
وكيل الوزارة لشئون الزراعة  
وزارة الزراعة  
الرياض

**Suppléants**

Abdu AL ASSIRI  
Director-General of Ranges and Forestry Department  
Ministry of Agriculture  
Riyadh

**المناوبون**

عبد العسيري  
مدير عام إدارة المراعى والغابات  
وزارة الزراعة  
الرياض

Faisal Al-Tayib BAYOUMI  
Director of Animal Health Department  
Ministry of Agriculture  
Riyadh

فيصل الطيب بيومي  
مدير شعبة الصحة الحيوانية  
وزارة الزراعة  
الرياض

Saleh AL-DLAIGAN  
Director General, Governmental Projects Department  
Ministry of Agriculture  
Riyadh

صالح الدليقان  
مدير عام إدارة المشاريع الحكومية  
وزارة الزراعة  
الرياض

Fahad Ben Abdullah AL-HARBI  
Foreign Affairs and International Cooperation  
Department  
Minister's Office  
Ministry of Agriculture  
Riyadh

فهد بن عبد الله الحربي  
إدارة العلاقات الخارجية والتعاون الدولي  
مكتب معالي الوزير  
وزارة الزراعة  
الرياض

**SOMALIE**

**الصومال**

**Délégué**

H.E. Hassan Mohamed NOOR  
Minister for Agriculture  
Ministry of Agriculture  
Mogadishu

**المندوب**

معالي السيد/ حسن محمد نور  
وزير الزراعة  
وزارة الزراعة  
مقديشو

**Suppléants**

Abdisalam ADAM  
Ambassador of Somalia in Yemen  
Embassy of Somalia  
Sana'a, Yemen

**المناوبون**

عبد السلام آدم  
سفير الصومال لدى اليمن  
سفارة الصومال باليمن  
صنعاء، اليمن

Radwan Hersi MOHAMED  
Counsellor  
Embassy of Somalia in Yemen  
Sana'a, Yemen

رضوان حرسى محمد  
مستشار لدى السفارة الصومالية  
صنعاء، اليمن

Awais Abdulla IBRAHIM  
Minister's Office Manager  
Ministry of Agriculture  
Mogadishu

أويس عبد الله إبراهيم  
مدير مكتب الوزير  
وزارة الزراعة  
مقديشو

Abdulkadir Mohamed ADAN  
Technical Advisor  
Ministry of Agriculture  
Mogadishu

عبد القادر محمد أدن  
مرافق الوزير  
وزارة الزراعة  
مقديشو

## SOUDAN

## السودان

### Délégué

### المندوب

H.E. Abdul Rahim Ali HAMAD  
State Minister for Agriculture and Forests  
Ministry of Agriculture and Forests  
Khartoum

معالي السيد/ عبد الرحيم على حمد  
وزير الدولة للزراعة والغابات  
وزارة الزراعة والغابات  
الخرطوم

### Suppléants

### المناوبون

Mohamed Eltayeb ELFAKI ALNOR  
Permanent Representative of Sudan to FAO  
Rome, Italy

محمد الطيب الفكي النور  
المندوب الدائم للسودان لدى المنظمات  
روما، إيطاليا

Mamoun DAWELBEIT  
Director-General of Technology Transfer &  
Extension  
Ministry of Agriculture and Forests  
Khartoum

مأمون ضو البيت  
مدير عام نقل التقنية والإرشاد  
وزارة الزراعة والغابات  
الخرطوم

Ali Ibrahim KHALIL  
Director of International Cooperation Department  
Ministry of Agriculture and Forests  
Khartoum

على إبراهيم خليل  
مدير إدارة التعاون الدولي  
وزارة الزراعة والغابات  
الخرطوم

## SYRIE

## سورية

## TADJIKISTAN

## طاجيكستان

## TUNISIE

تونس

### Délégué

المندوب

Abdel Aziz BABA ALSHEIKH  
Ambassadeur de la Tunisie  
Ambassade de la Tunisie au Yémen  
Sana'a, Yémen

عبد العزيز بابا الشيخ  
سفير تونس باليمن  
سفارة تونس باليمن  
صنعاء، اليمن

### Suppléant

المناوب

Ahmed BOUGUECHA  
Vice-Directeur, coopération internationale  
Ministère de l'agriculture et des ressources  
hydrauliques  
Tunis

أحمد بوقشة  
مدير مساعد إدارة التعاون الدولي  
وزارة الفلاحة والموارد المائية  
تونس

## TURQUIE

تركيا

### Délégué

H.E. Mehmet Mehdi EKER  
Minister for Agriculture and Rural Affairs  
Ministry of Agriculture and Rural Affairs  
Ankara

### Suppléants

Nebi CELIK  
Deputy Under-Secretary  
Ministry of Agriculture and Rural Affairs  
Ankara

Adnan GULTEK  
Head of Strategy Planning Council  
Ministry of Agriculture and Rural Affairs  
Ankara

Durali KOCAK  
Deputy Director-General  
Ministry of Agriculture and Rural Affairs  
Ankara

Hasan Basri YUKSEL  
Planner at Foreign Relations Office  
State Hydraulic Works (DSI) General Directorate  
Ministry of Energy and Natural Resources  
Ankara

Ahmet Fikret KASALAK  
Deputy Head of Department  
State Hydraulic Works (DSI) General Directorate  
Ministry of Energy and Natural Resources  
Ankara

H. Ibrahim MUTLU  
Section Director of External  
Ministry of Agriculture and Rural Affairs  
Ankara

Rasim ACIKOZ  
Security Officer  
Ministry of Agriculture and Rural Affairs  
Ankara

### **TURKMÉNISTAN**

### **ÉMIRATS ARABES UNIS**

#### **Délégué**

H.E. Mohammed Saeed AL KINDI  
Minister for Environment and Water  
Ministry of Environment and Water  
Abu Dhabi

#### **Suppléants**

Salem EL DHAHIRI  
General Director of Federal Authority of  
Environment  
Ministry of Environment and Water  
Abu Dhabi

Mohamed AL ASAM  
Assistant Under-Secretary  
Ministry of Environment and Water  
Abu Dhabi

Ahmed AL MAEINI  
Director of the Minister's Office  
Ministry of Environment and Water  
Abu Dhabi

### **OUZBÉKISTAN**

### **ترکمنستان**

### **الإمارات العربية المتحدة**

#### **المندوب**

معالي السيد/ محمد سعيد الكندي  
وزير البيئة والمياه  
وزارة البيئة والمياه  
أبو ظبي

#### **المنابون**

سالم الظاهري  
مدير عام الهيئة الاتحادية للبيئة  
وزارة البيئة والمياه  
أبو ظبي

محمد الأصم  
وكيل وزارة مساعد  
وزارة البيئة والمياه  
أبو ظبي

أحمد المعيني  
مدير مكتب الوزير  
وزارة البيئة والمياه  
أبو ظبي

### **أوزبكستان**

**YÉMEN, RÉPUBLIQUE DU**

**الجمهورية اليمنية**

**Délégué**

**المندوب**

H.E. Galal Ibrahim FAKIRAH  
Minister for Agriculture and Irrigation  
Ministry of Agriculture and Irrigation  
Sana'a

معالي الدكتور / جلال إبراهيم فقيره  
وزير الزراعة والري  
وزارة الزراعة والري  
صنعاء

**Suppléants**

**المناوبون**

Abdul Malik AL-ARASHI  
Deputy Minister  
Ministry of Agriculture and Irrigation  
Sana'a

عبد الملك العرشي  
وكيل وزارة الزراعة والري  
وزارة الزراعة والري  
صنعاء

Abdurahman BAMATRAF  
Permanent Representative of Yemen to FAO  
Rome, Italy

عبد الرحمن بامطرف  
المندوب الدائم لليمن لدى المنظمة  
روما، إيطاليا

Abdel Hafez Nagi ALSAMA  
Under Secretary for Production and Marketing  
Section  
Ministry of Fish Wealth  
Sana'a

عبد الحافظ ناجي السمه  
وكيل وزارة الثروة السمكية لقطاع خدمات الإنتاج  
والتسويق  
وزارة الثروة السمكية  
صنعاء

Hazem BAKER  
Under Secretary for Industrial Section  
Ministry of Industry and Trade  
Sana'a

حازم باكر  
وكيل وزارة الصناعة والتجارة لقطاع الصناعة  
وزارة الصناعة والتجارة  
صنعاء

Mohamed Abdullah Al-ARIANI  
Assistant Deputy-Minister  
Ministry of Agriculture and Irrigation  
Sana'a

محمد عبد الله الأرياني  
الوكيل المساعد لشئون الري  
وزارة الزراعة والري  
صنعاء

Saleh Mothana Nasser ALBEISHI  
Assistant Deputy Minister  
Ministry of Agriculture and Irrigation, Sana'a

صالح مثنى ناصر البيشي  
الوكيل المساعد للشئون الزراعية  
وزارة الزراعة والري - صنعاء

Ismail Abdullah MOHARAM  
Chairman, Public Authority for Research  
Ministry of Agriculture and Irrigation  
Sana'a

إسماعيل عبد الله محرم  
رئيس مجلس إدارة الهيئة العامة للبحوث  
وزارة الزراعة والري  
صنعاء



Nabil Mohamed MOGAM  
Chairman, Public Authority for North Districts  
Development  
Ministry of Agriculture and Irrigation  
Sana'a

نبيل محمد معجم  
رئيس الهيئة العامة لتطوير المناطق الشمالية  
وزارة الزراعة والري  
صنعاء

Abdel Malek Kassem ALTHAWR  
Director-General for Planning and Following-up  
Ministry of Agriculture and Irrigation  
Sana'a

عبد الملك قاسم الثور  
مدير عام التخطيط والمتابعة  
وزارة الزراعة والري  
صنعاء

Ghaleb Fadl Al-ARIANI  
Director-General for Livestock  
Ministry of Agriculture and Irrigation  
Sana'a

غالب فضل الأرياني  
مدير عام الثروة الحيوانية  
وزارة الزراعة والري  
صنعاء

Omar Awadh SUBEIH  
Director-General  
Fifth Fisheries Project (a.i.)  
Ministry of Fish Wealth  
Sana'a

عمر عوض صديح  
مدير عام مشروع الأسماك الخامس (المكلف)  
وزارة الثروة السمكية  
صنعاء

Mohamed Ahmed HADEESH  
Director-General for Agreements and Environmental  
System  
Ministry of Water and Environment  
Sana'a

محمد أحمد هديش  
مدير عام الاتفاقيات والنظم البيئية  
وزارة المياه والبيئة  
صنعاء

Mohammed Abdou SAID  
Chairman, Union of Trade and Industrial Chamber  
Sana'a

محمد عبده سعيد  
رئيس إتحاد الغرف التجارية والصناعية  
صنعاء

Mohammed BASHER  
Chairman, Agriculture Cooperative Union  
Sana'a

محمد بشير  
رئيس الإتحاد التعاوني الزراعي  
صنعاء

Ali Ben Ali SHABA  
Chairman, Fisheries Cooperative Union  
Sana'a

على بن على شبا  
رئيس الإتحاد التعاوني السمكي  
صنعاء

Hassan Seif AL ADEENI  
Head, Agriculture and Fisheries Committee  
General Union for Trade and Industrial Chamber  
Sana'a

حسن سيف العديني  
رئيس لجنة الزراعة والأسماك  
الإتحاد العام للغرف التجارية الصناعية  
صنعاء

Mutahar Zaid MUTAHAR  
Water Construction & Irrigate General Manager  
Ministry of Agriculture and Irrigation  
Sana'a

مطهر زيد مطهر  
مدير عام الري والمنشآت المائية  
وزارة الزراعة والري  
صنعاء

Mohamed AL HAMIRI  
Director General of Agricultural Reform Project  
Ministry of Agriculture & Irrigation  
Sana'a

محمد الحميرى  
مدير عام مشروع إعادة هيكلة القطاع الزراعي  
وزارة الزراعة والري  
صنعاء

Anis Saleh AYESLAM  
Assistant Professor  
Faculty of Agriculture  
Sana'a

أنيس صالح يسلم  
أستاذ مساعد  
كلية الزراعة  
صنعاء

Awadh Mahfouz AL-MUSALI  
Minister's Advisor  
Ministry of Fish Wealth  
Sana'a

عوض محفوظ المصلي  
مستشار وزير الثروة السمكية  
وزارة الثروة السمكية  
صنعاء

Mutahar AL-ABASI  
Deputy Minister  
Ministry of Planning and International Cooperation  
Sana'a

مطهر العباسي  
وكيل وزارة التخطيط والتعاون الدولي  
وزارة التخطيط والتعاون الدولي  
صنعاء

Noman M. AL-MULSI  
Secretary General  
Yemen Export Supreme Council  
Sana'a

نعمان محمد الملصى  
الأمين العام  
المجلس الأعلى لتنمية الصادرات  
صنعاء

Peter BOSWELL  
Team Leader  
EU-Marketing Information System Project  
Ministry of Agriculture and Irrigation  
Sana'a

بيتر بوسوال  
رئيس فريق الخبراء الفنيين  
مشروع نظام المعلومات التسويقية للإتحاد الأوروبي  
وزارة الزراعة والري  
صنعاء

Hubert CATHALA  
Agricultural Economist  
European Commission  
Food Security Management Unit  
Sana'a

هربرت كاثيلا  
خبير اقتصادي  
المجموعة الأوروبية  
وحدة إدارة الأمن الغذائي  
صنعاء

Hamoud AL-NAJAR  
Chief, Communication and Coordination office with  
WTO  
Ministry of Industry and Trade  
Sana'a

حمود النجار  
مدير مكتب الاتصالات والتنسيق مع منظمة التجارة  
العالمية  
وزارة الصناعة والتجارة  
صنعاء

**OBSERVATEURS D'ÉTATS MEMBRES QUI NE SONT PAS DE LA RÉGION**

**ÉTHIOPIE**

Tesfaye NEGASSA  
Chargé d'Affaires  
Embassy of Ethiopia in Yemen  
Sanaa, Yemen

**FRANCE**

Jean-Jacques SOULA  
Conseiller scientifique  
Représentant suppléant de la France auprès de la  
FAO  
Rome, Italie

Charles MARTINS FERREIRA  
Attaché vétérinaire régional  
Beyrouth, Liban

Alain JOLY  
Conseiller à la coopération et aux affaires culturelles  
Directeur des Centres culturels français de Sanaa et  
Aden  
Sanaa, Yémen

Thierry THURIET  
Coordonnateur de l'Office agricole français au  
Yémen  
Sanaa, Yémen

Gaëtan DUCROUX  
Chargé de la section des Services de coopération et  
affaires culturelles  
Ambassade de France au Yémen  
Sanaa, Yémen

**MISSION DE L'OBSERVATEUR  
PERMANENT DU SAINT-SIÈGE**

Monsignor Renato VOLANTE  
Permanent observer of the Holy See to FAO  
Rome, Italy

**PALESTINE**

Khaled ELSHEIKH  
Ambassador of Palestine in Yemen  
Sana'a, Yemen

Fayez ABDUL JAWAD  
Counsellor  
Embassy of Palestine in Yemen  
Sana'a, Yemen

Emad KAZAZ  
Third Secretary  
Embassy of Palestine in Yemen  
Sana'a, Yemen

**فلسطين**

خالد الشيخ  
سفير فلسطين باليمن  
صنعاء، اليمن

فايز عبد الجواد  
مستشار  
سفارة فلسطين باليمن  
صنعاء، اليمن

عماد قزاز  
سكرتير ثالث  
سفارة فلسطين باليمن  
صنعاء، اليمن

ممثلو الأمم المتحدة والوكالات المتخصصة

**REPRÉSENTANTS DE L'ONU ET DES INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES**

**AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE  
ATOMIQUE (AIEA)**

Minh-Long NGUYEN  
Head, Soil and Water Management & Crop Nutrition  
Section, Joint FAO/IAEA Division  
Vienna, Austria

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR LE DÉVELOPPEMENT  
INDUSTRIEL (ONUDI)**

Ahmed Rafik BEN BRAHIM  
Director, Agro-Industries and Sectoral Support  
Branch  
Vienna, Austria

**BANQUE MONDIALE**

Mustapha ROUIS  
Country Manager  
World Bank office in Sana'a  
Sana'a, Yemen

Naji ABU HATIM  
Senior Rural Development Specialist  
World Bank office in Sana'a  
Sana'a, Yemen

**PROGRAMME ALIMENTAIRE  
MONDIAL (PAM)**

Mohamed EL-KOUHENE  
WFP Representative and Country Director  
WFP office in Yemen  
Sana'a, Yemen

**ORGANISATION MONDIALE DE LA  
SANTÉ (OMS/EMRO)**

Riadh BEN -ISMAIL  
Regional Advisor, CTD/DCD  
Regional Office for the Eastern Mediterranean Cairo,  
Egypt

مراقبون عن منظمات حكومية دولية

**OBSERVATEURS D'ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES (OIG)**

**AUTORITÉ ARABE POUR LES  
INVESTISSEMENTS ET LE  
DÉVELOPPEMENT AGRICOLES (AAAID)**

Abdul Kareem Mohammad AL-AMRI  
President of AAAID  
Khartoum, Sudan

Abdulilah HAMID  
Advisor to the President of AAAID  
Khartoum, Sudan

Amir KHALIL  
International Cooperation Advisor  
Khartoum, Sudan

Hazem EL-SHABOUL  
Deputy Director  
President of AAAID Office  
Khartoum, Sudan

**ORGANISATION ARABE POUR LE  
DÉVELOPPEMENT AGRICOLE (OADA)**

Salim AL-LOUZI  
Director-General of AOAD  
Khartoum, Sudan

Soliman AWAGI  
Chief, AOAD Office in Yemen  
Sana'a, Yemen

**BANQUE ISLAMIQUE DU  
DEVELOPPEMENT (BID)**

Salem Mohamed SASSI  
Division Chief Programming  
Jeddah, Saudi Arabia

Nael AL HAJAJ  
Cooperation Officer  
Jeddah, Saudi Arabia

**CENTRE ARABE POUR L'ÉTUDES DES  
ZONES ARIDES ET DES TERRES  
SÈCHES (ACSAD)**

Hussein LASWAD  
Assistant Director-General  
Damascus, Syria

**CONSEIL DE COOPÉRATION DES  
ÉTATS ARABES DU GOLFE (CCG)**

Hilal Saud AMBUSAIIDI  
Director of Agriculture and Water Department  
Riyadh, Saudi Arabia

**LIGUE DES ÉTATS ARABES (LEA)**

Bahgat ABOULNASR  
First Attaché – League of Arab States  
Cairo, Egypt

**FOND SAOUDIEN DE DÉVELOPPEMENT**

Ibrahim AL-RABAH  
M.S. Agricultural Economics Research & Economic  
Studies Dept.  
Riyadh, Saudi Arabia

مراقبون عن منظمات دولية غير حكومية

**OBSERVATEURS D'ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON  
GOUVERNEMENTALES (OING)**

**ASSOCIATION DES OFFICES DE  
COMMERCIALISATION DES PRODUITS  
ALIMENTAIRES AU PROCHE-ORIENT  
ET EN AFRIQUE DU NORD (AFMANENA)**

Mohammed AWAMLEH  
Secretary-General of AFMANENA  
Amman, Jordan

**COMMISSION INTERNATIONALE DES  
IRRIGATIONS ET DU DRAINAGE (CIID)**

Abdulkareem AL-GHAMDI  
Director-General of General Administration for  
Irrigation Affairs  
Ministry of Agriculture  
Riyadh, Saudi Arabia

**CENTRE INTERNATIONAL DE  
RECHERCHE AGRICOLE DANS LES  
ZONES ARIDES (ICARDA)**

Adel ABOUL-NAGA  
Senior Advisor to ICARDA Director-General  
Aleppo, Syria

**ORGANISATION MONDIALE DE LA  
SANTÉ ANIMALE (OIE)**

Ghazi YEHIA  
Regional Representative for the Middle East  
Beirut, Lebanon

موظفو المنظمة

**FONCTIONNAIRES DE LA FAO**

Jacques Diouf	Directeur général de la FAO
Mohamad Albraithen	Sous-directeur général/Représentant régional, RNE
Mustapha Sinaceur	Représentant sous-régional, SNEA
Dyaa Abdou	Chef de la Sous Division de l'assistance aux politiques, RNE
Mohamed Bazza	Fonctionnaire principal régional en irrigation et ressources en eaux, RNE
Talib Ali Elam	Spécialiste de la production et de la santé animales, RNE
Taher El Azzabi	Fonctionnaire principal régional en protection des plantes, RNE
Fawzi Taher	Spécialiste de la production végétale, RNE
Kayan Jaff	Spécialiste de politiques agricoles, Représentant de la FAO aux Émirats Arabes unis
Rolf Willmann	Fonctionnaire principal en planification de la pêche, FAO/FIPP
Ghassan Hamdallah	Consultant, FAO/RNE

أمانة المؤتمر

**SECRETARIAT DE LA CONFÉRENCE**

Secrétaire de la Conférence	Nasredin Elamin, RNE
Chargé des affaires de la Conférence	Hashim A-Shami, FAOR, Yemen
Chargé des rapports	Maurice Saade, RNE
Chargé de l'information	Berlant Qabeel, RNE Consultant
Spécialiste de la technologie de l'information	Ahmad Al-Mutawa, RNE
Spécialiste de la gestion de l'information	Magdi Latif, RNE
Chargée des documents	Shahira Sharawy, RNE



## **ANNEXE C**

### **Liste provisoire des documents**

#### **Questions à débattre**

NERC/06/1	Ordre du jour provisoire annoté
NERC/06/2	Rapport sur les activités de la FAO dans la région, et en particulier sur la réalisation de l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation (SMA) et des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)
NERC/06/3	Renforcement de la coopération régionale pour la lutte contre les maladies animales transfrontalières
NERC/06/3/Sup.1	Renforcement de la coopération régionale pour la lutte contre les maladies animales transfrontalières: complément sur la grippe aviaire hautement pathogène
NERC/06/4	Adoption de stratégies d'atténuation des effets de la sécheresse dans la région Proche-Orient
NERC/06/5	Les pêches dans la région Proche-Orient: Situation, contraintes et perspectives
NERC/06/6	Questions découlant de la trente-troisième session de la Conférence de la FAO
RC/2006/1	La réforme de la FAO: Première partie. Les propositions révisées du Directeur général Seconde partie. Une vision pour le vingt et unième siècle.

#### **Documents présentés à titre d'information**

NERC/06/INF/1	Note d'information
NERC/06/INF/2	Calendrier provisoire
NERC/06/INF/3-Rev.2	Liste provisoire des documents
NERC/06/INF/4	Allocution du Directeur général de la FAO
NERC/06/INF/5-Rev.1	Discussion et débat sur une question urgente pour la région préalablement sélectionnée: « Incidences de l'évolution récente de l'environnement du commerce mondial et régional sur la sécurité alimentaire et le développement agricole au Proche-Orient »
NERC/06/INF/6	Bonnes pratiques agricoles (BPA), agriculture biologique et exigences du marché international
NERC/06/INF/7	Renforcement des institutions rurales: réduire la pauvreté pour atteindre les OMD
NERC/06/INF/8	Le potentiel des biotechnologies à l'appui du développement rural: avantages et inconvénients
NERC/06/INF/9	Rôle des politiques de PI dans la promotion de l'amélioration des cultures dans la région Proche-Orient
NERC/06/INF/10	Des forêts et des arbres pour lutter contre la désertification et la sécheresse
NERC/06/INF/11	Participation des agriculteurs à la gestion des réseaux d'irrigation publics au Proche-Orient: Expérience et perspectives d'amélioration

## **ANNEXE D**

### **Allocution du Directeur général**

*Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les ministres,  
Mesdames et Messieurs les délégués,  
Mesdames et Messieurs,*

#### ***(Introduction)***

C'est un grand plaisir pour moi de vous accueillir à l'occasion de la vingt-huitième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient dans cette ville historique de Sanaa. Au nom de l'Organisation et en votre nom à tous, je voudrais exprimer à Son Excellence le Président Ali Abdalla Saleh et à son gouvernement notre profonde gratitude pour leur aimable invitation et leur hospitalité généreuse.

*Excellences,  
Mesdames et Messieurs,*

#### ***(État de l'insécurité alimentaire dans le monde et dans la région Proche-Orient - basé sur le dernier État de l'insécurité alimentaire dans le monde, SOFI)***

En 1996, le Sommet mondial de l'alimentation a invité les Chefs d'État et de gouvernement à éliminer la faim afin de parvenir à la sécurité alimentaire durable pour tous. Cet engagement mondial a été réaffirmé par les Sommets du Millénaire en 2000, de l'alimentation: cinq ans après en 2002, des Nations Unies en septembre 2005.

Malgré ces engagements, en 2000-02, le nombre de personnes sous-alimentées dans le monde était de 852 millions, dont 815 millions dans les pays en développement, 28 millions dans les pays en transition et 9 millions dans les pays industrialisés. Si la tendance actuelle continue, seules l'Amérique du Sud et les Caraïbes atteindront en 2015 les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). L'objectif de diminution de moitié du nombre des personnes qui ont faim ne sera atteint qu'en 2150.

En janvier 2006, le nombre de pays faisant face à des pénuries alimentaires graves dans le monde entier s'élevait à 45, dont 27 en Afrique, 11 en Asie et au Proche-Orient, six en Amérique latine et un en Europe. Les causes varient, mais les principaux facteurs sont les conditions météorologiques défavorables et les conflits.

La région Proche-Orient devait, conformément aux objectifs du Sommet mondial de l'alimentation, ramener à 55 millions en 2000-02, puis à 34 millions en 2015, le nombre de personnes sous-alimentées, qui se chiffrait à 73 millions en 1990-92.

Malheureusement, le nombre de personnes souffrant de la faim et de la sous-alimentation a augmenté, passant de 73 millions en 1990-92 à environ 100 millions en 2000-02. La proportion de personnes sous-alimentées a augmenté, de 13 pour cent à environ 15 pour cent de la population totale, pendant la même période. Si des mesures vigoureuses ne sont pas mises en œuvre pour inverser cette tendance alarmante, à travers des investissements massifs en agriculture en particulier, le nombre de personnes souffrant de la faim dans la région pourrait atteindre 143 millions d'ici 2015.

### **(Développement agricole au Proche-Orient en 2004/05)**

L'agriculture, qui est la base de la sécurité alimentaire et du développement rural, constitue l'activité principale de la majorité des pays de la région. Elle assure 13 pour cent du produit intérieur brut et 34 pour cent de l'emploi.

#### ***(Résultats)***

L'agriculture reste caractérisée par des fluctuations prononcées, causées par la forte variabilité des conditions climatiques. En 2004, la production agricole moyenne était supérieure de 4,1 pour cent à celle des années 2002 et 2003. Pour les céréales, principale denrée alimentaire de la région, la production de 2004 et de 2005 se chiffrait en moyenne à 170 millions de tonnes, soit 3,9 pour cent de plus que la moyenne de 2002 et 2003, et 22 pour cent de plus que la moyenne des campagnes de 2000-01, affectées par la sécheresse. De même, en 2004, la région a affiché des taux de croissance pour la production animale de 4 pour cent.

La production halieutique est demeurée stable durant ces dernières années. Les débarquements totaux de poissons des 32 pays membres ont atteint 4,4 millions de tonnes en 2003, soit une augmentation de 0,4 pour cent seulement par rapport à la production de 2002.

Le secteur de la foresterie n'affiche aucun grand changement pour la période 1990-2005 dans la plupart des pays de la région.

Le déficit considérable du commerce agricole au Proche-Orient ne donne aucun signe de diminution. La valeur totale des importations de produits agricoles en 2003 a été estimée à 31 milliards de dollars EU, comparée à 11 milliards pour la valeur des exportations agricoles.

#### ***(Contraintes)***

Les pays du Proche-Orient continuent à faire face à des contraintes, tant internes qu'externes:

- Le taux de croissance démographique de la région est élevé, avec une moyenne de 3,1 pour cent pendant les années 80 et environ 2,3 pour cent au cours des années 90. La main-d'oeuvre continue à augmenter rapidement, à un taux de plus de 3 pour cent par an.

- La région possède très peu de terres agricoles fertiles. Celles-ci se détériorent rapidement à cause notamment de l'expansion urbaine, de l'érosion des sols, de la salinisation, etc.
- La pénurie en eau constitue le défi principal auquel l'agriculture est confrontée dans presque tous les pays de la région. Pendant les années 1998-2001, de fortes sécheresses ont affecté la production agricole et animale d'une grande partie de la région. Les parcours semi-arides sont en train de se dégrader très rapidement.
- Les économies du Proche-Orient font face à un environnement commercial extérieur plus difficile du fait de la globalisation. Les pays continuent à exporter une quantité limitée de produits de valeur. Plusieurs d'entre eux possèdent cependant le potentiel nécessaire pour augmenter leurs exportations de produits agricoles. Pour cela, ils doivent ajuster leurs systèmes législatifs et réglementaires, et renforcer leur capacité institutionnelle pour s'adapter aux normes internationales.

### *(Urgences)*

Plusieurs pays du Proche-Orient font face à de graves pénuries vivrières, imputables notamment à des troubles intérieurs, des conditions météorologiques défavorables et des tremblements de terre. C'est le cas en **Afghanistan**, en **Iraq**, en **Palestine** et au **Soudan** notamment.

Quelques pays ont dû également faire face à une invasion de criquets pèlerins.

### *(Questions à l'ordre du jour de la Conférence régionale)*

*Excellences,  
Mesdames et Messieurs,*

Conformément à vos recommandations, notamment à la dernière conférence à Doha, cette conférence examinera la gestion des ressources naturelles, l'évolution récente des politiques commerciales mondiales, les maladies animales transfrontières et les réformes nécessaires à la FAO.

Votre ordre du jour va permettre de discuter:

- *du rapport sur les activités de la FAO dans la région*
- *du renforcement de la coopération régionale pour la lutte contre les maladies animales transfrontières*
- *des stratégies d'atténuation des effets de la sécheresse dans la région*
- *de la situation, des contraintes et des perspectives de la pêche*
- *des incidences du commercial mondial et régional sur la sécurité alimentaire et le développement agricole*

*(Les principaux défis et perspectives pour l'avenir)*

Le document « *Une vision pour le vingt et unième siècle* » explique les propositions de réforme nécessaires à ce tournant décisif dans la vie de l'Organisation. Il s'agit en effet d'aller au-delà des décisions préliminaires de la conférence pour avoir une réforme cohérente dans les différentes régions du monde, permettant de mieux répondre aux demandes des États Membres, à l'évolution du système des Nations Unies et aux changements de l'environnement international.

*(Perspectives futures)*

*Excellences,  
Mesdames et Messieurs,*

Beaucoup de pays de la région connaissent un essor dû au pétrole, qui a généré des revenus publics et privés considérables et des liquidités susceptibles d'être investies dans la croissance économique et dans l'agriculture notamment. Il est prévu que l'augmentation du PIB se chiffre en moyenne à 5,1 pour cent en 2006, soit autant qu'en 2005.

Les revenus plus élevés des consommateurs peuvent créer une demande additionnelle de produits alimentaires susceptible d'être satisfaite par une croissance de la production agricole dans la région.

Votre conférence régionale devra examiner ces défis. De son côté, la FAO continuera à soutenir les gouvernements et les partenaires régionaux pour l'élaboration et la mise en oeuvre de programmes cohérents et efficaces afin d'assurer un développement rural et agricole durable, base de la sécurité alimentaire de la région. J'attends donc le résultat de vos discussions avec un grand intérêt et souhaite plein succès à vos travaux.

Merci

**VINGT-HUITIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO  
POUR LE PROCHE-ORIENT**

**RAPPORT DE LA  
RÉUNION DES HAUTS FONCTIONNAIRES**

**Sanaa (République du Yémen), 12 - 14 mars 2006**

**Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture  
Bureau régional pour le Proche-Orient**

**Le Caire 2006**

## I. INTRODUCTION

### **Organisation de la réunion**

1. La Réunion des hauts fonctionnaires de la vingt-huitième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient s'est tenue à Sanaa (République du Yémen) du 12 au 14 mars 2006.

### **Cérémonie d'ouverture**

2. Le Ministre de l'agriculture et de l'irrigation de la République du Yémen, S.E. M. Galal Fakirah, a ouvert la réunion; M. Mohamad Albraithen, Sous-Directeur général de la FAO et Représentant régional pour le Proche-Orient, a ensuite prononcé une allocution. Cent quinze délégués provenant de 22 pays et 20 observateurs y ont participé. Étaient également présents plusieurs hauts fonctionnaires du pays hôte, ainsi que des représentants des organismes de l'ONU, d'autres organisations internationales et régionales, et des médias. La liste des participants est reproduite à l'Annexe B.

3. Dans son allocution d'ouverture, M. Albraithen a remercié la population et le Gouvernement du Yémen pour leur accueil chaleureux et leur hospitalité. Il a précisé qu'il s'agissait de la deuxième fois que la Conférence régionale pour le Proche-Orient se réunissait au Yémen, 22 ans après la dix-septième session de la Conférence tenue à Aden en 1984. M. Albraithen a remercié S.E. le Ministre de l'agriculture et de l'irrigation pour sa participation à l'inauguration de la réunion, pour tous les efforts consentis par le Ministère et par le Comité national d'organisation, ainsi que pour les excellents arrangements et installations mis à la disposition de la réunion pour en favoriser le succès. M. Albraithen a également remercié les hauts fonctionnaires des États Membres et les représentants des organisations régionales et internationales pour leur participation.

4. Le Représentant Régional a mis l'accent sur le rôle de la Réunion des Hauts fonctionnaires qui fait partie intégrante de la Conférence régionale et sert de forum préparatoire pour un débat approfondi sur les questions techniques qui préoccupent la région du Proche-Orient. M. Albraithen a passé en revue l'ordre du jour de la réunion et souhaité que celle-ci parvienne à des recommandations concrètes et constructives qui seront adoptées par la Réunion ministérielle.

5. S.E. M. Fakirah a vivement remercié la FAO et son Bureau régional pour le Proche-Orient d'avoir organisé la Conférence régionale de la FAO au Yémen. Il a souligné l'importance du développement agricole durable et la nécessité d'une vision commune et d'une coordination plus étroite entre les pays de la région. Il a également souligné que tous les points à l'ordre du jour de la Conférence nécessiteront une coopération régionale accrue.

6. Le Ministre a souligné que la FAO continue à jouer un rôle de premier plan en aidant les pays membres à promouvoir un développement agricole plus durable. Il a félicité la FAO d'avoir entrepris un vaste processus de réforme pour permettre à l'Organisation de continuer à soutenir les pays membres de manière transparente, efficace et économiquement rationnelle. En conclusion, le Ministre a déclaré qu'il souhaitait vivement que la Réunion des hauts fonctionnaires soumette des recommandations appropriées à la Réunion ministérielle.

7. Après la séance d'ouverture, M. Noori Naeini, Président indépendant du Conseil de la FAO, a fait une courte allocution. Il a informé les participants que, durant une réunion récente avec le Groupe des Soixante-dix-sept (G77) et le Groupe du Proche-Orient des Représentants permanents à la FAO, ils lui ont demandé de transmettre aux participants quelques points spécifiques non inclus dans l'ordre du jour. M. Naeini a invité les pays membres à s'acquitter de leurs arriérés de manière à remédier aux problèmes financiers de la FAO. Se référant à la proposition de réforme présentée par le Directeur Général, il a demandé aux pays membres de l'examiner attentivement et de l'appuyer. Même si l'Évaluation externe indépendante était initialement financée par les pays à revenu élevé, y compris quelques pays de la Région, M. Naeini a appelé tous les Pays Membres de la Région, spécialement ceux à revenu élevé, à contribuer au financement des coûts restants de l'Évaluation. Enfin, M. Naeini a rappelé aux participants que la FAO avait réussi à élaborer des directives sur le Droit à l'alimentation et il appelé les pays membres à assurer un appui et une suite appropriés à cette question.

### **Élection du Président et des Vice-Présidents et nomination du Rapporteur**

8. Les participants ont élu à l'unanimité S.E. M. Abdul Malik Al Arashi, Vice-Ministre de l'agriculture et de l'irrigation du Yémen, au poste de Président, et ont décidé que tous les autres chefs de délégations participant à la Réunion des hauts fonctionnaires seraient Vice-Présidents. M. Mamoun Dawelbeit (Soudan) a été nommé Rapporteur.

### **Adoption de l'ordre du jour et du calendrier**

9. L'ordre du jour provisoire annoté (NERC/06/1-Rev.1) et le calendrier provisoire (NERC/06/INF/2-Rev.2) ont été adoptés.

## **II. QUESTIONS À DÉBATTRE**

### **Renforcement de la coopération régionale pour la lutte contre les maladies animales transfrontières et en particulier contre la grippe aviaire**

10. Les participants ont examiné le document NERC/06/3, « Renforcement de la coopération régionale pour la lutte contre les maladies animales transfrontières et en particulier contre la grippe aviaire » et ont analysé en détail les différentes questions liées aux maladies animales transfrontières, notamment en ce qui concerne la grippe aviaire.

11. Les participants se sont félicités de l'initiative prise par la FAO et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) afin de créer le Cadre mondial pour la maîtrise progressive des maladies animales transfrontières (GF-TAD). Cette initiative qui vise principalement à renforcer les services vétérinaires et les capacités nationales dans le cadre d'un partenariat Nord-Sud et Sud-Sud, cherche également à mettre en place des réseaux alliant l'échange d'informations à des actions conjointes de prévention, d'alerte précoce et d'intervention rapide pour la lutte contre les maladies, voire leur éradication. Les participants ont reconnu qu'il convenait d'intensifier la coopération aux niveaux mondial et régional, afin de renforcer l'appui technique en faveur de la prévention et de la maîtrise des maladies animales transfrontières au Proche-Orient.

12. La Réunion a pris note de la proposition faite par la FAO et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) d'établir trois unités régionales de soutien au Cadre mondial, dont



les activités sont coordonnées et facilitées par le Secrétariat régional de l'OIE, situé à Beyrouth. Les unités régionales seront établies au sein des bureaux régionaux et sous-régionaux de la FAO, existants et en cours d'établissement, ainsi que du bureau régional de l'OIE au Liban. La localisation, la structure et les fonctions de ces unités seront discutées lors de la première réunion régionale du Cadre mondial qui se tiendra les 6 et 7 avril 2006, à Beyrouth.

13. La Réunion a pris note de l'évolution récente du *Programme mondial d'éradication de la peste bovine* (GREP), qui vise à éliminer cette maladie de la surface du globe d'ici 2010. Les participants ont déclaré partager la préoccupation de la FAO devant la lenteur du processus de reconnaissance dans la région. Ils ont noté que la plupart des pays du Proche-Orient avaient désormais interrompu la vaccination contre la peste bovine et que plusieurs d'entre eux avaient adhéré à la « procédure OIE » de vérification du statut de pays exempt de la peste bovine, reconnue sur le plan international, en se déclarant provisoirement exempt de la maladie. Toutefois, en l'absence d'un mécanisme officiel de coordination et d'assistance technique permettant une interaction constante avec le secrétariat du GREP de la FAO, le processus de reconnaissance internationale ne sera probablement pas terminé d'ici 2010, échéance fixée par le GREP.

14. Les participants ont pris note de la proposition de financement d'une Phase II du Réseau régional de surveillance et de contrôle des maladies animales (RADISCON). Les objectifs de la Phase I (1997-2002) étaient de fournir une formation dans le domaine du traitement et de l'analyse des données relatives à la santé animale, promouvoir la surveillance passive et active des maladies animales transfrontières et encourager la qualité des enquêtes sur les foyers de maladie et des analyses de risques. L'objectif principal de la Phase II serait d'aider les 21 pays participants d'Afrique du Nord, de la corne de l'Afrique et du Proche-Orient à utiliser les méthodes épidémiologiques modernes dans leurs stratégies de lutte contre les maladies et à incorporer les aspects de santé publique qui n'étaient pas inclus dans la Phase I. Il a été noté que les financements requis se monteraient à 4,8 millions de dollars EU sur une période de cinq ans.

15. Les participants ont noté avec satisfaction que la FAO avait mis en œuvre un projet de 10,5 millions de dollars EU destiné à réactiver et à renforcer les services vétérinaires essentiels en Iraq pour protéger le bétail des épizooties et des maladies endémiques et réduire les risques connexes de santé publique. Le projet, d'une durée de deux ans (2004-2006), financé par le Fonds fiduciaire pour l'Iraq du Groupe de développement des Nations Unies, a été mis en œuvre en collaboration avec le Ministère iraquien de l'agriculture, à travers le bureau de la FAO en Iraq, déplacé à Amman (Jordanie).

16. La Réunion a examiné en détail la situation en évolution rapide de la souche ***H5N1 du virus de grippe aviaire hautement pathogène*** et s'est déclarée fortement préoccupée par les graves menaces que ce virus faisait peser, notamment après les poussées récentes dans plusieurs pays du Proche-Orient. La Réunion a approuvé l'approche recommandée par la FAO et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), selon laquelle la manière la plus efficace d'éviter une pandémie est de maîtriser les poussées de grippe aviaire à la source, dans les élevages de volaille, et à prendre des mesures de prévention.

17. Les participants ont noté avec satisfaction que lorsque des foyers de H5N1 se sont déclarés en Asie, la FAO est intervenue rapidement pour financer des projets nationaux et régionaux d'aide aux pays et leur permettre ainsi d'affronter la maladie ou de prendre des

mesures de prévention. La FAO a aidé à mobiliser des fonds supplémentaires auprès de divers donateurs, y compris les pays membres du Proche-Orient comme l'Arabie Saoudite, afin d'appliquer une politique de confinement et d'établir des réseaux d'unités épidémiologiques et de laboratoires vétérinaires, en liaison avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et d'autres organisations spécialisées.

18. Les participants ont félicité la FAO pour la formulation du « *Programme mondial de maîtrise et d'éradication de la grippe aviaire* » qui a été présenté à la conférence d'annonce de contributions tenue à Beijing en janvier 2006. Les participants ont également salué l'approbation, en novembre 2005, de deux projets régionaux du PCT sur « *l'aide d'urgence pour la détection et la prévention précoces de la grippe aviaire* »; le premier de ces projets couvre les pays d'Afrique du Nord et le second, les pays du Moyen-Orient. Les deux projets seront principalement axés sur la prévention de la maladie et la sensibilisation du public, la surveillance des oiseaux sauvages et l'établissement de plans d'intervention, dans le cadre de réseaux régionaux.

19. La réunion a accueilli avec satisfaction les efforts entrepris par le Koweït pour établir un laboratoire spécialisé dans les maladies animales, et les plans établis pour demander l'accréditation comme laboratoire de référence, en collaboration avec l'OIE.

20. Les participants **ont appelé** les États Membres de la région à:

- poursuivre la coopération avec l'OIE pour garantir que les laboratoires vétérinaires récemment établis ou améliorés dans certains pays de la région soient homologués comme laboratoires de référence régionaux et que tous les pays de la région bénéficient des services de ces laboratoires de référence;
- formuler et adopter des plans nationaux détaillés d'intervention d'urgence pour faire face à l'éventuelle apparition de la grippe aviaire dans les pays non infectés et pour garantir la bonne mise en œuvre des plans de lutte et d'éradication dans les pays infectés; et
- coopérer avec la FAO, l'OIE et d'autres organismes internationaux et régionaux concernés, ainsi qu'avec d'autres pays de la région, pour rassembler et mettre en commun des informations et des données d'expérience sur la grippe aviaire en vue de la prévention et de la maîtrise de la maladie.

21. Les participants **ont demandé** à la FAO:

- d'assurer une collaboration étroite avec l'OIE et avec les autres organisations régionales compétentes, telles que l'OADA, l'ACSAD, l'ICARDA, etc., pour la mise en œuvre des activités régionales du Cadre mondial pour la maîtrise progressive des maladies animales transfrontières (GF-TAD);
- de garantir que les activités Cadre mondial dans la région soutiennent de manière adéquate le renforcement des capacités du personnel technique et l'amélioration des laboratoires et des équipements;
- de fournir, à la demande et dans la limite des ressources disponibles, un soutien et des avis techniques pour accroître les capacités des laboratoires vétérinaires dans la région;

- de coordonner l'effort de mobilisation de fonds des États Membres, et éventuellement auprès de bailleurs de fonds régionaux et internationaux, pour garantir les financements nécessaires au lancement de la Phase II du Réseau régional de surveillance et de contrôle des maladies animales (RADISCON);
- de continuer à fournir un appui, dans les limites des ressources disponibles, aux pays qui ont besoin de remettre en état leurs secteurs agricoles et services vétérinaires, suite aux guerres et aux catastrophes naturelles, comme l'Afghanistan, l'Iraq, la Palestine, la Somalie et le Soudan, y compris par la formation en santé animale et le suivi des médicaments vétérinaires et des vaccins;
- de coordonner et gérer, en collaboration avec l'OIE et d'autres organismes internationaux et régionaux concernés, les efforts d'assistance aux pays de la région pour la maîtrise et l'éradication de la grippe aviaire dans le secteur de l'élevage de la volaille et aider les pays non infectés à se préparer à détecter rapidement l'apparition de la maladie et à y réagir; et.
- d'organiser une réunion de coordination sur la grippe aviaire pour tous les pays de la région, en collaboration avec l'OIE, l'OMS et les autres organisations compétentes, afin d'échanger des informations et de coordonner étroitement les efforts d'alerte rapide, de détection et de lutte contre la maladie. Les participants ont apprécié l'aimable invitation de la Jordanie d'accueillir cette réunion à Amman (Jordanie).

### **Adoption de stratégies d'atténuation des effets de la sécheresse dans la région du Proche-Orient**

22. Les participants ont examiné le document NERC/06/4, « Adoption de stratégies d'atténuation des effets de la sécheresse dans la région du Proche-Orient ». La sécheresse, qui a sévi dans une grande partie de la région entre 1998 et 2000 et que beaucoup de pays membres considèrent comme la plus terrible depuis 30 ans, a sensibilisé à la nécessité d'élaborer des plans nationaux pour l'atténuation des effets de la sécheresse. En conséquence, la vingt-sixième Conférence régionale pour le Proche-Orient, tenue en 2002, et la troisième session de la Commission de l'agriculture et de l'utilisation des terres et des eaux pour le Proche-Orient (ALAWUC), tenue en 2004, avaient recommandé à la FAO de fournir une assistance technique afin de renforcer la capacité des pays membres à formuler des plans d'intervention contre la sécheresse et d'atténuation de ses effets. Les participants ont félicité la FAO d'avoir pris des mesures dans ce domaine très important.

23. Les participants ont noté que la sécheresse de 1998-2000 avait eu des effets extrêmement négatifs sur le secteur agricole et toute l'économie nationale des pays touchés. La gravité de ces effets dépendait de l'ampleur de la sécheresse et de sa durée, de la nature et de la structure des systèmes d'exploitation, ainsi que du degré de préparation et de la capacité d'adaptation des communautés touchées. Il a été noté que parmi les conséquences négatives de la sécheresse, on trouvait le recul de la productivité agricole, la détérioration des ressources naturelles, la dégradation de l'environnement et des difficultés humaines et socioéconomiques.

24. Les participants ont reconnu que les plans d'atténuation des effets de la sécheresse devaient être formulés et gérés selon une approche multidisciplinaire et avec un degré élevé de coordination. Il convenait d'étudier, d'évaluer et d'intégrer dans le plan de développement national de chaque pays, à la fois les activités d'urgence à court terme et les programmes à long terme visant à accroître la capacité d'adaptation des communautés. Il a également été reconnu qu'il fallait préciser clairement le cadre juridique des mesures d'intervention et de gestion et que la responsabilité de déclarer « l'état de sécheresse » dans un pays, ou dans certaines parties de ce pays, devrait être confiée à une institution gouvernementale qualifiée qui serait également chargée de suivre l'application des mesures d'atténuation des effets de la sécheresse.

25. Les participants ont rappelé que les pays de la région Proche-Orient se trouvaient en grande partie dans des zones arides et semi-arides. Il a été précisé que les techniques de collecte et de conservation de l'eau étaient profondément ancrées dans les traditions de la région, de nombreux exemples de technologies traditionnelles méritant des travaux supplémentaires d'adaptation et d'amélioration, comme les réseaux de *canat* en Iran et dans le nord de l'Égypte, les systèmes d'irrigation *aflaj* à Oman et en Arabie Saoudite, ainsi que les petits barrages de retenue et les terrasses au Yémen, en Syrie, au Liban, en Palestine et dans les pays du Maghreb. Les participants ont reconnu que la FAO pourrait fournir une assistance technique aux pays membres, afin d'appuyer les efforts nationaux d'évaluation, de sélection et d'amélioration de ces technologies autochtones.

26. Les participants ont noté avec satisfaction que de nombreux pays avaient déjà pris des mesures afin de mettre en place des systèmes d'atténuation des effets de la sécheresse. Les participants ont félicité la FAO pour l'appui technique et les conseils fournis à la plupart de ces initiatives nationales.

27. La Réunion a reconnu que pour compléter les efforts nationaux, il était impératif d'adopter une approche régionale de lutte contre la sécheresse en raison de son caractère transfrontalier et de ses effets socioéconomiques étendus. Les participants ont félicité la FAO pour la formulation d'un projet régional du PCT dont le but était de traiter la dimension régionale des sécheresses; ce projet, s'étendant à la République islamique d'Iran, à la Jordanie, au Maroc et à la Syrie, met l'accent sur l'évaluation de la vulnérabilité et des interventions correctives, la formation, la mise en commun et l'harmonisation de l'information et des données climatiques, les unités régionales d'information et d'alerte rapide, etc.

28. Les participants ont reconnu que le Réseau d'information sur la sécheresse pour le Proche-Orient, l'Asie occidentale et l'Afrique du Nord (coparrainé par la FAO, le Centre international de recherche agricole dans les régions sèches – ICARDA – et le Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes – CIHEAM) pourrait s'avérer efficace pour favoriser la collaboration régionale et la diffusion des données relatives à la sécheresse. Ils ont en outre reconnu que le Réseau international pour l'atténuation des effets des sécheresses du Nebraska (États-unis) et le Secrétariat international des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, basé à Genève, contribuent également à fournir des informations et à promouvoir des initiatives visant à atténuer les effets des sécheresses. Les participants ont noté avec satisfaction que le Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient restait en contact avec ces initiatives internationales et coopérait avec elles, maintenant le Proche-Orient au centre des préoccupations mondiales liées à la sécheresse et assurant une complémentarité des informations et des ressources.

29. Les participants ont mis l'accent sur l'importance de plus en plus croissante des ressources en eau non conventionnelles dans l'atténuation des effets de la sécheresse. Ils ont noté avec satisfaction les mesures prises par le Koweït, en collaboration avec la FAO, pour établir un centre international de recherche sur la réutilisation des eaux usées traitées.

30. Les participants **ont invité** les États Membres de la région à:

- adopter une réglementation et des politiques visant à créer des systèmes nationaux favorisant la mise en place de stratégies de préparation à la sécheresse et d'atténuation de ses effets;
- faire en sorte que les stratégies de préparation à la sécheresse et d'atténuation de ses effets soient conformes à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification;
- établir les systèmes institutionnels requis pour la planification, la mise en œuvre, la coordination et le suivi des programmes nationaux d'atténuation des effets de la sécheresse;
- Envisager l'établissement, selon les ressources disponibles, d'un système de surveillance et d'alerte rapide permettant d'appliquer une politique d'alerte et de prévention au niveau national;
- nouer des liens appropriés avec des organisations régionales et internationales pour le suivi des activités d'atténuation des effets de la sécheresse aux niveaux national, régional et mondial;
- accorder l'attention qu'elle mérite à la dimension socioéconomique de la sécheresse, dans le cadre de plans d'ensemble intégrés de prévention et d'atténuation des effets de la sécheresse, et aborder les questions de relèvement et de développement, y compris pour les ressources en eau, les terrains de parcours, l'élevage, la sylviculture et la production végétale;
- centrer l'approche sur la gestion de la demande en eau et fonder les mesures d'atténuation des effets de la sécheresse sur l'efficacité de l'utilisation de l'eau;
- accroître les investissements dans la recherche agricole pour rendre l'utilisation d'eau plus efficace et augmenter les récoltes dans des conditions de pénurie d'eau; développer des variétés résistant à la sécheresse et à la salinité et envisager la possibilité d'appliquer des méthodes d'ensemencement des nuages; et
- apporter un soutien au Réseau régional de gestion des sécheresses pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, récemment créé, et favoriser la coopération régionale et l'échange d'expériences entre les pays membres.

31. Les participants **ont demandé** à la FAO:

- de fournir des avis de politique générale et une assistance technique, à la demande des pays membres et dans la limite des ressources disponibles, pour la formulation et l'élaboration de plans d'action à long terme visant à atténuer les effets de la sécheresse;
- de collaborer avec les pays membres concernés pour l'élaboration d'indicateurs permettant de définir un calendrier approprié pour le décaissement des crédits nationaux affectés aux secours en cas de sécheresse;
- d'aider les pays membres à trouver des organismes donateurs potentiels, nationaux et internationaux, souhaitant financer des activités de lutte contre les effets de la sécheresse et d'apporter un soutien technique pour la formulation de projets nationaux, sous-régionaux et régionaux correspondants qui seront soumis aux donateurs pour être financés;
- d'entreprendre une étude pour évaluer l'expérience récente en matière d'utilisation de la technique d'ensemencement des nuages comme outil potentiel d'atténuation des effets de la sécheresse ainsi que les enseignements tirés de l'expérience dans les pays du Proche-Orient; et
- d'encourager la collaboration avec l'Organisation météorologique mondiale (OMM) ainsi que d'autres organisations concernées et les pays membres, en particulier pour les études climatiques et la prévision des sécheresses, et tirer profit de leurs capacités techniques pour planifier et mettre en oeuvre des activités de renforcement des capacités dans les pays membres.

### **La pêche dans la région du Proche-Orient: situation, contraintes et perspectives**

32. Les participants ont passé en revue le document NERC/06/5 intitulé « Les pêches dans la région Proche-Orient: situation, contraintes et perspectives ». Ils ont noté que les eaux côtières et territoriales ainsi que les zones économiques exclusives (ZEE) des 32 États Membres constituaient les principales zones de pêche de la région. La longueur totale des côtes de l'ensemble des États Membres était d'environ 35 000 km et la zone du plateau continental, où se concentrait la majeure partie des activités de pêche de la région, couvrait une superficie totale de 1,29 million de km<sup>2</sup>. Les zones de pêche continentale incluaient des fleuves d'importance majeure tels que le Nil, l'Euphrate, le Tigre et l'Indus, ainsi que d'autres rivières secondaires et leurs affluents, des canaux d'irrigation et des barrages. On trouve également des lacs naturels et artificiels, des réservoirs et des masses d'eau continentales dans la plupart des pays de la région.

33. Les participants ont noté que la production halieutique du Proche-Orient, toutes sources confondues, se chiffrait à 4,4 millions de tonnes, soit 3,3 pour cent de la production mondiale. Les pêches de capture (marines et d'eau douce) représentaient environ 84,8 pour cent des débarquements totaux (le reste provenant de l'aquaculture). En 2003, les cinq principaux pays producteurs de la région, pour les pêches de capture, étaient le Maroc (885 000 tonnes), le Pakistan (565 000 tonnes), la Turquie (508 000 tonnes), l'Égypte (431 000 tonnes) et l'Iran (349 000 tonnes). En ce qui concerne l'aquaculture, la première place revenait à l'Égypte, qui assurait 67 pour cent (ou 445 000 tonnes) de la production régionale. L'aquaculture en eau saumâtre représente environ 61 pour cent de la production

aquacole totale de la région, l'aquaculture d'eau douce, 31 pour cent et la mariculture, 8 pour cent.

34. Les participants ont noté qu'en 2003, la consommation moyenne de poisson par habitant n'était que de 6,63 kg au Proche-Orient, alors que la moyenne mondiale était de 16,3 kg. Ils ont toutefois noté que cette moyenne régionale masquait de fortes variations entre les pays mais aussi à l'intérieur des différents pays. Les habitants de la région du Proche-Orient préfèrent en général consommer du poisson frais. Ces dernières années toutefois, des poissons réfrigérés et surgelés ont été largement acceptés dans la plupart des pays.

35. S'agissant des contraintes et des perspectives de développement, la Réunion a fait sienne l'évaluation de la FAO, selon laquelle les pêches de capture marines n'augmenteraient pas, sauf dans les pays en mesure d'élargir les activités de pêche dans leurs zones économiques exclusives en vue d'accroître les disponibilités futures. Certains pays peuvent, en utilisant leurs capacités ou grâce à l'assistance étrangère, s'orienter vers la pêche en eaux lointaines dans l'Atlantique et l'Océan Indien, comme la Mauritanie, le Maroc, le Yémen, la Somalie, Oman, l'Iran et le Pakistan.

36. Les participants ont reconnu que la plupart des États Membres de la région devaient engager des actions spécifiques pour améliorer l'état des pêcheries, répondre à la demande croissante en produits halieutiques, satisfaire les impératifs écologiques et garantir l'exploitation du potentiel socioéconomique de la pêche. Il s'agirait notamment des actions suivantes: diminuer la surexploitation des ressources en prenant des mesures radicales visant à réduire la capacité de pêche; reconstituer et augmenter les stocks halieutiques en améliorant la gestion et la conservation des ressources; réduire au minimum les pratiques de pêche qui entraînent du gaspillage, ainsi que les rejets et les pertes après capture; et développer la pêche d'espèces nouvelles et de remplacement sur la base d'une gestion responsable et durable, fondée sur des principes scientifiques.

37. S'agissant de l'aquaculture, les participants ont noté que compte tenu des perspectives incertaines d'accroissement de la production des pêches de capture, le Proche-Orient dépendrait très certainement de l'aquaculture pour ses approvisionnements futurs. Les participants ont néanmoins reconnu que pour que ce secteur se développe, de nombreux pays de la région devraient surmonter des difficultés plus ou moins grandes d'ordre environnemental, technique, économique et juridique. Les participants se sont ralliés à l'évaluation de la FAO selon laquelle les gouvernements et le secteur privé devraient chercher le moyen d'accroître la production de l'aquaculture, ce qui exigerait des études approfondies, ainsi qu'une gestion adaptée visant à accroître la productivité par unité de surface et à favoriser la diversification et l'introduction de nouvelles espèces tout en développant la culture d'espèces à haute valeur commerciale, plus rentables sur les marchés locaux et d'exportation.

38. Les participants **ont invité** les États Membres de la région à:

- établir des bases de données appropriées pour l'ensemble des aspects touchant à l'industrie de la pêche;
- réduire le nombre de bateaux de pêche afin d'accroître les captures par bateau et de diminuer les coûts unitaires;

- réaliser des évaluations des stocks adaptées et détaillées sur les zones de pêche dans les eaux maritimes et continentales, à l'échelle nationale ou régionale;
- formuler, mettre en oeuvre et appliquer des lois et réglementations en vue de contrôler et de réglementer l'effort de pêche, notamment par l'immatriculation des bateaux de pêche et des pêcheurs et la tenue de statistiques des activités de pêche;
- assurer la coopération régionale et le partage des informations entre les pays membres en ce qui concerne la pêche illicite, non déclarée et non réglementée;
- prendre des mesures correctives afin de protéger la pêche contre la dégradation de l'environnement résultant du tourisme, de l'agriculture, de l'industrie, du rejet des eaux usées et d'autres activités polluantes;
- exécuter des programmes de reconstitution des stocks d'espèces multiples, aménager des aires de débarquement adéquates dotées de services plus performants, construire des usines de transformation et fournir des informations concernant la commercialisation et la logistique;
- encourager le secteur privé à accroître les activités aquacoles à l'aide de mesures d'incitation économique et administrative;
- promouvoir des études et des recherches visant à augmenter la productivité par unité de surface, à la diversifier et à introduire de nouvelles espèces, notamment à haute valeur commerciale, et identifier les méthodes d'élevage les plus productives et les plus viables;
- transformer le poisson en produits à valeur ajoutée conformes aux normes de qualité internationale, y compris celles du *Codex Alimentarius*, afin d'avoir plus largement accès aux marchés d'exportation rentables à l'étranger, dans le contexte de la libéralisation des échanges mondiaux;
- prendre des mesures appropriées pour améliorer le commerce intra- et interrégional en améliorant l'infrastructure de transport et de stockage, les méthodes de manutention et les réseaux de distribution et en garantissant l'harmonisation et l'application des réglementations relatives au commerce du poisson;
- améliorer l'accès aux services régionaux d'information sur la commercialisation du poisson, tels que Info Samak, Info Fish, Info Pêche et Euro-Fish; et
- encourager l'établissement de réseaux nationaux, sous-régionaux et régionaux et appuyer et coordonner les organismes régionaux comme Info Samak, la Fédération arabe de pêche, l'Organisation arabe pour le développement agricole et l'Association des offices de commercialisation des produits alimentaires au Proche-Orient et en Afrique du Nord (AFMANENA).

39. Les participants **ont demandé** à la FAO:

- de fournir un appui et des conseils techniques afin de réaliser des évaluations des stocks et d'établir des bases de données sur les pêches et l'aquaculture;



- d'appuyer des activités destinées à renforcer les capacités institutionnelles en matière de protection de la pêche et à faciliter l'application du *Code de conduite pour une pêche responsable*;
- d'aider les pays à tirer profit des services d'information sur la commercialisation du poisson et à établir des réseaux nationaux;
- de promouvoir la recherche et de fournir des avis et une assistance technique aux pays membres pour les aider à surmonter les problèmes de la pollution et des maladies que pose l'aquaculture, y compris la mariculture, par l'adoption des pratiques de bonne gestion, en collaboration avec l'OIE, le PNUE et les autres organisations spécialisées;
- de fournir aux pays membres des avis techniques et juridiques pour les aider à affronter la question de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée;
- de renforcer la collaboration parmi les pays membres de la Commission régionale des pêches (COREPÊCHES) dans ses domaines de compétence, et de les encourager à fournir à l'Iraq l'assistance requise pour reconstituer et restaurer ses institutions et infrastructures des pêches;
- de collaborer avec les pays membres et les organisations régionales et internationales compétentes pour aider la Somalie à protéger ses ressources halieutiques de vastes activités de pêche illicite et de fournir l'assistance et les avis techniques nécessaires pour aider le pays à mieux protéger ses riches ressources halieutiques;
- de faciliter l'échange d'information sur les expériences fructueuses en matière d'aquaculture parmi les pays de la région, en particulier l'expérience pilote de l'Égypte, à la pointe de l'innovation dans ce domaine;
- de coordonner avec la Banque islamique de développement (BID) pour que soit approuvé rapidement le financement de la Banque au projet régional sur les pêches dans la mer Rouge, en complément du financement déjà fourni par d'autres donateurs; et
- de garantir que, dans le cadre des réformes en cours à la FAO, les pays membres ayant un secteur halieutique important bénéficient d'un soutien technique adéquat de la FAO, y compris du soutien du Département des pêches au Siège de l'Organisation, ainsi que de l'appui des spécialistes des pêches en poste dans les bureaux régionaux et sous-régionaux.

#### **Rapport de la quatrième session de la Commission de l'agriculture et de l'utilisation des terres et des eaux pour le Proche-Orient (ALAWUC)**

40. Les participants ont passé en revue le rapport de la quatrième session de la Commission de l'agriculture et de l'utilisation des terres et des eaux pour le Proche-Orient, qui s'est tenue du 7 au 9 mars 2006 à Sanaa (République du Yémen). Après l'avoir examiné et commenté, les participants **ont adopté** le rapport avec quelques amendements.

### III. QUESTIONS DIVERSES

#### Situations d'urgence mondiales et régionales

41. La Réunion a examiné une recommandation de la Direction générale de la FAO visant à inscrire à l'ordre du jour des futures Conférences régionales de la FAO un point permanent consacré aux situations d'urgence mondiales et régionales. Ce point traiterait des situations d'urgence et de leur incidence aux niveaux national, régional et mondial, ainsi que de l'appui de la FAO aux pays membres dans ce domaine. Les participants ont noté que la région Proche-Orient était fréquemment sujette à des catastrophes naturelles telles que sécheresses, séismes, crues, épidémies, etc. ainsi qu'à des catastrophes provoquées par l'homme telles que guerres et conflits armés. Étant donné l'importance d'une aide aux populations locales pour remédier aux graves conséquences de ces catastrophes, les participants **ont approuvé** les recommandations susmentionnées.

#### Notes d'information

42. Les participants ont noté que les derniers rapports des réunions des hauts fonctionnaires comprenaient des résumés sommaires des notes d'information technique. Puisque ces notes d'information ont été distribuées mais non discutées lors de la réunion, ils ont recommandé que le rapport ne comprenne qu'une liste de ces notes, sans détails supplémentaires.

43. Les participants ont noté que les notes d'information techniques préparées pour cette session de la Conférence régionale ont concerné des sujets identifiés comme étant prioritaires pour la Région pendant les sessions précédentes. Les six notes d'information suivantes ont été incluses:

1. Bonnes pratiques agricoles, agriculture biologique et exigences du marché international. (NERC/06/INF/6);
2. Renforcement des institutions rurales: réduire la pauvreté en vue d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) (NERC/06/INF/7).
3. Le potentiel des biotechnologies à l'appui du développement rural: avantages et inconvénients (NERC/06/INF/8)
4. Rôle des politiques de protection intégrée dans la promotion de l'amélioration de la qualité des cultures dans la région du Proche-Orient. (NERC/06/INF/9).
5. Des forêts et des arbres pour lutter contre la désertification et la sécheresse. (NERC/06/INF/10).
6. Participation des agriculteurs à la gestion des périmètres irrigués publics au Proche-Orient: expérience et possibilités d'amélioration. (NERC/06/INF/11).

44. Il a été indiqué que les observateurs n'étaient pas familiers avec les procédures qui régissent leur participation aux discussions et aux débats de la réunion. Les participants **ont recommandé** que, pour les prochaines sessions de la Conférence régionale, le Secrétariat distribue aux participants une note succincte expliquant les procédures.

## IV. CONCLUSION

### **Adoption du rapport de la Réunion des hauts fonctionnaires**

45. Les participants ont adopté le rapport de la réunion des hauts fonctionnaires, après un examen détaillé et l'introduction de quelques amendements.

### **Clôture de la Réunion des hauts fonctionnaires**

46. M. Sultan Al-Khalaf (Koweït), prenant la parole au nom des délégations, a remercié le Gouvernement et le peuple du Yémen d'avoir accueilli cette réunion. Il a aussi félicité le Comité national d'organisation et le Secrétariat de la Conférence pour la bonne préparation et organisation de la Réunion.

47. M. Abdallah Al-Zayed, Chef du Groupe des Représentants permanents du Proche-Orient à Rome, a félicité le Ministère de l'agriculture et de l'irrigation ainsi que le Bureau régional de la FAO pour l'excellente préparation de la Réunion. Mr. Al-Zayed a noté en particulier que la langue arabe avait été utilisée dans la majeure partie des présentations et des discussions.

48. Le Président, Son Excellence M. Abdul Malik Al-Arashi, Ministre adjoint pour l'agriculture et l'irrigation, a déclaré la réunion close le mardi 14 mars 2006 à 17 heures.